



Assemblées générales



assemblées générales 2013



AIN CONSEIL ELEVAGE
BOVI COOP
AIN GENETIQUE SERVICE

Ceyzériat, 6 décembre 2013

Programme

ASSEMBLEES GENERALES 2013

Assemblée Générale Ordinaire AIN GENETIQUE SERVICE

Rapport financier (Mikaël CORDIER)

Rapport du Commissaire aux Comptes

Vote des résolutions

suivie de l'Assemblée Générale Extraordinaire (modifications Statutaires)

Assemblée Générale Ordinaire BOVI COOP

Rapport financier (Patrick JOSSERAND)

Rapport du Commissaire aux Comptes

Vote des résolutions

Assemblée Générale Ordinaire AIN CONSEIL ELEVAGE

Rapport financier (Didier PERTANT)

Rapport du Commissaire aux Comptes

Vote des résolutions

Rapport Technique commun

AIN GENETIQUE SERVICE - AIN CONSEIL ELEVAGE - BOVI COOP
avec la participation du GDS 01

Rapports moraux

Alain VUAILLAT, Président AIN GENETIQUE SERVICE

Gilbert LIMANDAS, Président BOVI COOP

Michel PIVARD, Président AIN CONSEIL ELEVAGE

**“Perspectives de développement des filières laitières de l'Ain
après quotas : agir ou subir”**

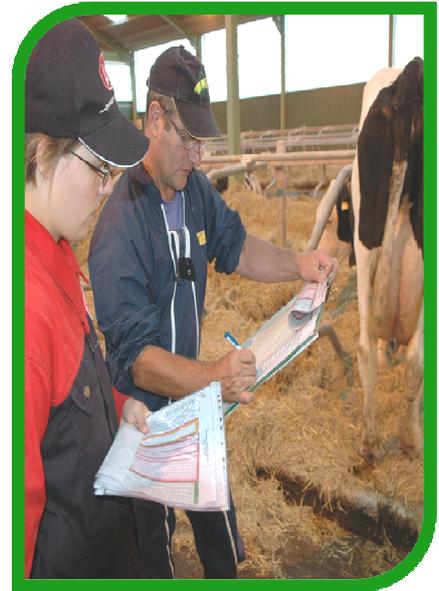
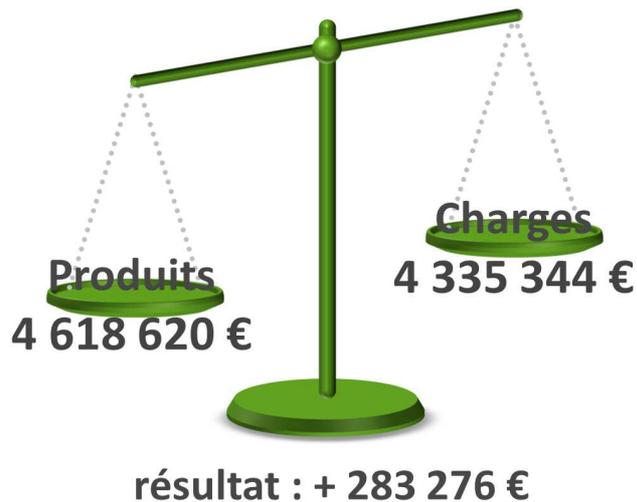
Daniel RICARD, Géographe à l'Université de Clermont-Ferrand

Rapport financier

AIN GENETIQUE SERVICE

Sur l'exercice 2012/13 d'AGS, le total des produits s'élève à 4 618 620 €. Il est en hausse de 19,2%.

Le total des charges, en hausse également de 12,0% s'établit à 4 335 344 €.



Après remise capitalisée aux adhérents sur le chiffre d'affaires "apro", le résultat de l'exercice s'affiche à +283 276 € grâce au financier et à l'exceptionnel.

PRODUITS : 4 618 620 €

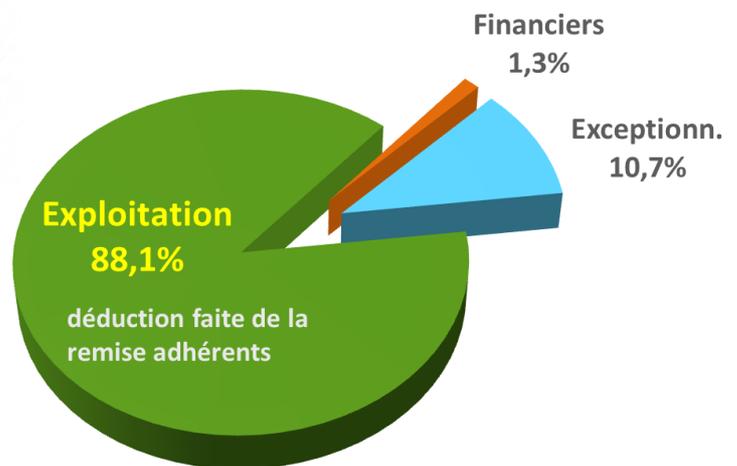
L'exploitation représente 88,1% des produits, en hausse de 7,9%.

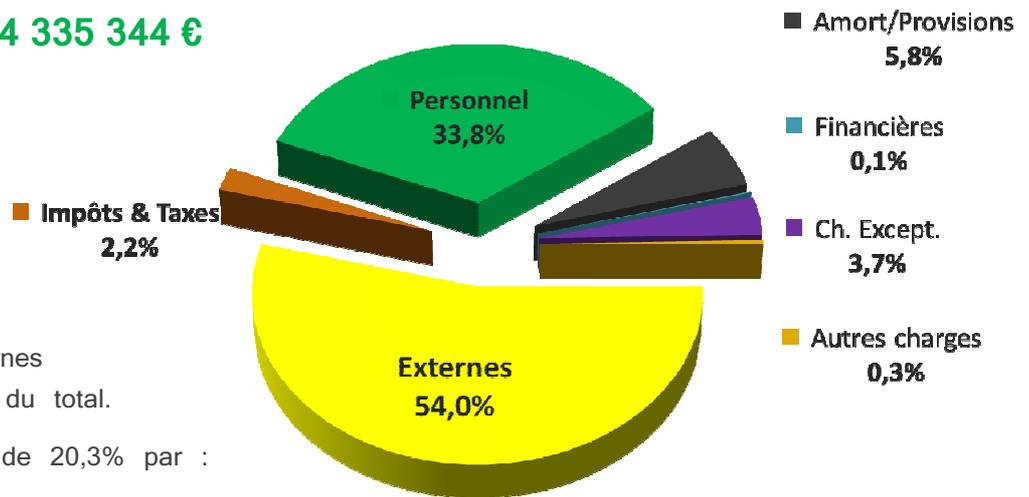
L'augmentation s'explique par la progression soutenue dans l'utilisation des semences sexées, l'activité IA équine sur un exercice complet et le développement de la commercialisation des minéraux nutriginomiques GENIAL.

La forte croissance du service génotypages femelles pour les races Montbéliarde et Prim'Holstein ainsi que celle plus modeste des activités "constats de gestation" et "synchronisations de chaleurs" contribuent également à cette hausse.

Les produits financiers diminuent de 5,5% avec la baisse des taux de placement.

Quant aux produits exceptionnels, ils s'élèvent à 492 512 € grâce au boni de liquidation de notre ancienne Unité de Sélection Charolaise UCEF et à la ristourne de BOVICOOP sur l'activité "génisses prêtes".



CHARGES : 4 335 344 €

Les charges externes représentent 54% du total.

Elles progressent de 20,3% par :

- les achats de marchandises en hausse (avec les minéraux nutriginomiques GENIAL) malgré des stocks plus importants en fin d'exercice; idem pour les doses sexées et les produits de synchronos
- l'augmentation de la sous-traitance de 36% due à l'utilisation de prestations AXIA en remplacement d'un inséminateur à mi-exercice
- la progression de l'activité TE de Bel-Air Embryons
- les intrants et autres charges liées à l'IA équine, notamment les locations et charges de personnel extérieur en lien avec la réalisation de l'activité sur un exercice complet.

On notera également une légère hausse des cotisations aux Entreprises de Sélection et le contrat avec l'OS Montbéliarde sur l'année complète.

Les autres postes de charges (salaires et charges sociales concernant le personnel AGS, impôts, taxes et frais de formation) sont bien maîtrisés sur cet exercice.

Les amortissements augmentent du fait des investissements réalisés.

Les charges financières diminuent alors que les charges exceptionnelles sont en hausse du fait de la réintégration du capital social que nous possédions à l'UCEF.

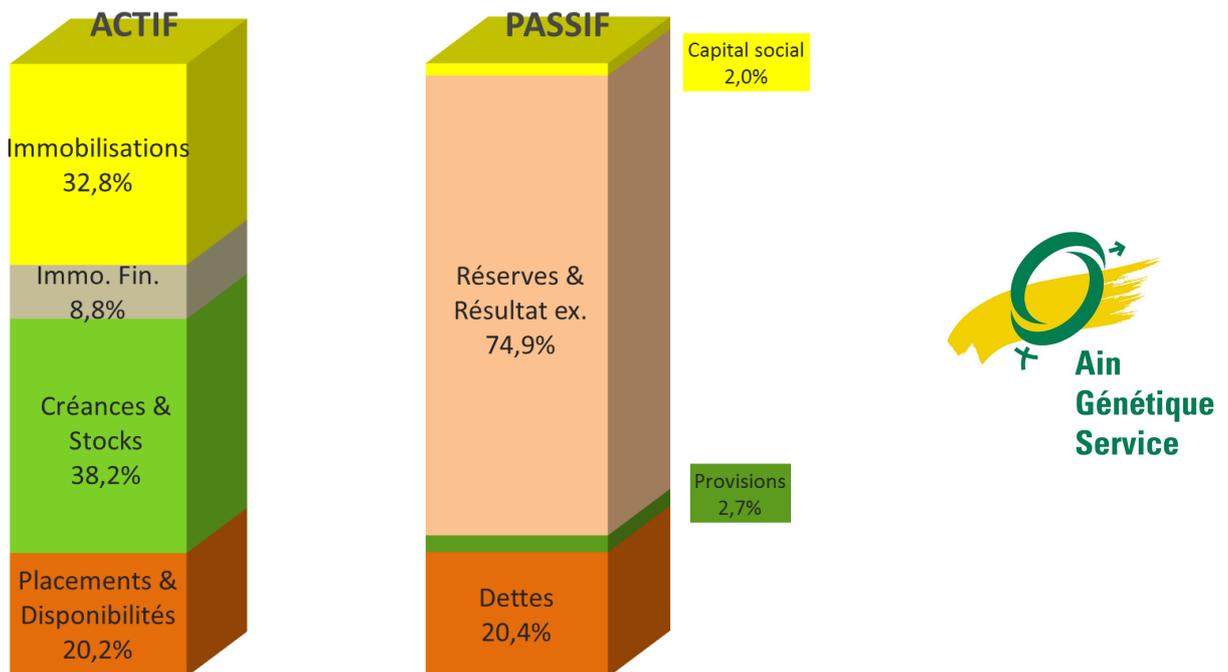
Produits d'exploitation	4 069 661 €
Charges d'exploitation	4 172 013 €
Remise adhérents	- 2 618 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 104 970 €
RESULTAT FINANCIER	54 158 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	334 088 €
RESULTAT DE L'EX.	+ 283 276 €

Le compte de résultats 2012/13 de votre coop AIN GENETIQUE SERVICE fait donc apparaître :

- un résultat d'exploitation négatif à -104 970 €
- un résultat financier de +54 158 €
- un résultat exceptionnel positif à +334 088 €

Le conseil d'administration a décidé une ristourne capitalisée aux adhérents de 1% sur le chiffre d'affaires "approvisionnement" réalisé avec la coopérative sur l'exercice, soit un montant de 2 618 €. Le résultat final de l'exercice 2012/13 s'élève donc à +283 276 €.

BILAN 2012/13



Total BILAN : 5 542 790 €

Au 30 juin 2013, le bilan d'AGS s'établit à 5 542 790 €, en hausse de +6,6%.

ACTIF

Les immobilisations incorporelles augmentent avec le nouveau logiciel métier des inséminateurs. Il en est de même pour les immobilisations corporelles qui progressent de +18%, notamment par les travaux de construction en cours à la ferme de Confrançon.

L'actif immobilisé se situe ainsi à 2 304 229 € et croît de +14%.

Les stocks augmentent de 24% comme vu précédemment, alors que les créances sont en forte hausse à +30%. Les valeurs mobilières de placement et les disponibilités représentent 20% de l'actif.

PASSIF

Les capitaux propres progressent de +7,4% avec les mises à jour de capital social et l'affectation du résultat de l'exercice. Ils représentent près de 77% du passif.

Les provisions diminuent du fait de la reprise du solde de la provision pour primes de testage.

Les dettes fournisseurs augmentent un peu alors que les emprunts, dettes fiscales, sociales et autres dettes sont en baisse. Le fonds de roulement à 35,3% illustre bien la solidité financière de votre coopérative.

Rapport moral du Président

Alain VUAILLAT

Les assemblées de section puis l'assemblée générale sont des moments privilégiés dans la vie de notre coopérative AIN GENETIQUE SERVICE. Elles renforcent notre relation avec nos adhérents sur des constats techniques, financiers, humains et politiques.

Notre dernier exercice comptable s'est déroulé dans un contexte économique particulièrement défavorable à l'élevage : la faible hausse du prix du lait, le coût exorbitant des céréales et le prix soutenu de l'énergie ont eu un impact négatif sur nos comptes de résultats. Seuls les cours de la viande ont été bons, mais cela n'a pas empêché la restructuration de certains élevages dans des zones favorables aux grandes cultures ou sensibles à une urbanisation forte. De plus, une météo excessivement pluvieuse a diminué les rendements fourragers et céréaliers sans compter sur une faible valeur des aliments récoltés.

Grâce à une demande alimentaire croissante dans les pays émergents, les cours des produits laitiers se sont nettement améliorés pendant le deuxième semestre 2013. Malgré tout, notre pays reste plongé dans une crise économique et sociétale profonde qui ne favorise pas la consommation des ménages.

Lors de son séminaire de réflexion en décembre dernier, notre Conseil d'administration a pris la décision de rester à moyen terme une coopérative autonome et de valider les axes stratégiques de ses missions au service des éleveurs de l'Ain.

Nous mettons tout en œuvre pour garder la proximité avec nos adhérents : maintien du nombre de techniciens d'insémination malgré une baisse régulière des IA que nos nouvelles activités compensent, un technicien spécialisé par race au sein de nos équipes... et depuis cet automne 2013, un appui technique est apporté aux éleveurs Limousins. De plus, nous nous impliquons fortement dans l'animation et le fonctionnement des Syndicats de race.

Bien que nous soyons l'une des plus petites coopératives de mise en place de France, nous gardons nos représentations dans les ES auxquelles nous adhérons et ce, grâce à la détermination et à la qualité des administrateurs, qui nous représentent :

Daniel RAMEL est administrateur à l'OES SIMMENTAL, une race qui a vu avec succès l'arrivée de la génomique et qui, grâce à des partenariats avec l'Allemagne et l'Autriche, bénéficie d'innovations majeures comme le gène sans corne.

Pascal GRANGE, administrateur depuis cette année à GENES DIFFUSION, siège à la section PH. Le départ d'ELITEST du groupe GENES DIFFUSION a fortement perturbé la création génétique; le nombre d'élevages classifiés "Charte" va être renforcé dans les coops adhérentes afin de sécuriser le sourcing génétique sur la France. Nous devrions avoir deux élevages de plus classifiés "Charte" sur la zone AGS. La génomique, le sans corne et le génotypage femelle seront le tiercé gagnant de la section Holstein en 2014.

Guillaume COGNAT nous représente au sein de la section Charolaise de GENES DIFFUSION. La gamme de taureaux sans corne s'est largement étoffée et apporte un véritable "plus" à un panel de reproducteurs très intéressants pour l'élevage. En partenariat avec l'UCATRC, le Herd Book et l'OS Charolaise, GD participe efficacement à l'élaboration de la génomique, qui sera effective en élevage d'ici 2 ans. Par contre, la catégorie "muscularité précoce" a, depuis cet hiver, une gamme génomique baptisée GEN'CROSS.



Quant à moi, je vous représente à UMOTEST. A l'occasion de son Conseil d'Orientation Stratégique à SALUZZO en Italie, UMOTEST a planifié son développement jusqu'en 2020 : rationalisation de la production de semences et utilisation optimum de la génomique mâle et femelle pour accroître les performances du schéma. Aujourd'hui, seuls les deux sites de BRINDAS dans le Rhône et de ROULANS dans le Doubs produisent les deux millions de doses nécessaires au marché intérieur et à l'exportation. Quant à notre taurellerie de CEYZERIAT, le pôle "jeunes taureaux" est en train de se transformer en station de donneuses : 130 génisses aux index génomiques les plus intéressants y fabriqueront 4 000 embryons, qui seront remis en place sur le croissant Montbéliard de Clermont-Ferrand à Epinal. Pour des raisons pratiques et d'affichage, UMOTEST a souhaité être propriétaire de sa Station de donneuses, qui sera le fleuron de l'Union. C'est pourquoi le Conseil d'administration d'AGS a accepté de vendre une partie de ses bâtiments. UMOTEST va aussi investir dans un laboratoire ; tout ceci pérennisera la présence de notre Entreprise de Sélection sur le site des Soudanières.

Le marché des génisses pour l'export est toujours aussi porteur et l'on peut se féliciter, grâce au partenariat avec BOVI COOP, d'avoir doté le département d'un outil pour la commercialisation des animaux qui réponde aux besoins croissants du marché et à l'amélioration des conditions de travail de l'équipe BOVI COOP ainsi qu'aux demandes de la DDPP.

Notre mission historique est de diffuser des semences haute valeur génétique auprès de nos éleveurs adhérents. En bovins et caprins, nos adhésions auprès des Entreprises de sélection nous permettent de répondre à vos attentes. En 2011, nous avons décidé de reprendre l'activité équine du Haras de Châtenay et d'apporter un service pointu aux éleveurs de l'Ain. Nous avons largement amélioré l'offre génétique du Haras avec notamment MALOUBET DE PLEVILLE, un étalon de renommée européenne. Nous avons investi en ressources humaines en formant deux inséminateurs à l'IA équine et aussi en matériels pour améliorer les conditions de travail. L'activité a été maintenue et au travers des assemblées des syndicats d'éleveurs de chevaux de selle et de trait du département, nous avons ressenti une satisfaction de notre action. Malheureusement, l'étude de notre compatibilité analytique fait apparaître un déficit important pour la section équine. Un groupe de travail étudie des pistes pour inverser la tendance sachant que la contraction des charges devra être accompagnée d'une forte hausse d'activité et d'une mobilisation de tous les acteurs de la filière.

Une offre de services a été proposée à nos éleveurs, à savoir une gamme de produits permettant d'améliorer la reproduction et la conduite des troupeaux : le matériel de détection des chaleurs et des vêlages, les produits de la gamme NUTRAL ainsi que, depuis l'automne 2012, la gamme minérale GENIAL connaissent un essor croissant. Une qualité de produits et une force de vente déjà bien en place sur le territoire font que nous dépassons le seuil légal de chiffre d'affaires hors objet pour une coopérative. Nous vous proposerons donc d'ajouter cette spécificité à nos Statuts lors de l'assemblée générale extraordinaire qui va suivre.

Notre entreprise de services AGS dépend surtout des valeurs et de l'engagement de ses équipes. Sous la houlette de Gilles MERVANT, notre directeur, que de soit dans la campagne, dans les bureaux ou au laboratoire, tout le monde « mouille le maillot » pour que notre coopérative fonctionne au mieux et apporte un service qui réponde aux attentes des éleveurs; je les remercie tous pour leur engagement.

Le paysage de la génétique française s'est largement restructuré ces dernières années, et nous sommes au carrefour d'intérêts de trois grands groupes à savoir EVOLUTION, MIDATEST et GENES DIFFUSION. La libéralisation des génotypes mâles va peut-être intéresser d'autres acteurs du marché de la génétique.

Forts de notre expérience, nous devons rester attentifs pour assurer les missions de notre coopérative et savoir évoluer dans nos stratégies pour assurer son avenir.

AIN GENETIQUE SERVICE

Résolutions Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2012/13, la présentation des comptes annuels et le rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2013 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que toutes les opérations traduites par lesdits comptes ou résumés dans les rapports.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus aux administrateurs de la gestion de l'exercice écoulé.

Troisième résolution

L'assemblée générale constate un excédent net de 283 275,74 €, se décomposant en :

- un déficit de 147 506,97 € sur les opérations réalisées avec les tiers non associés,
- un excédent de 430 782,71 € sur les opérations réalisées avec les coopérateurs dont un résultat exceptionnel non répartissable de 334 088 € provenant en partie d'une plus value sur cessions d'immobilisations.

Conformément au plan comptable des coopératives, le déficit constaté sur les opérations faites avec les tiers est imputé sur la réserve facultative.

Quatrième résolution

La réserve légale étant supérieure au capital social, l'obligation de dotation est remplie. Par conséquent, l'assemblée générale ordinaire ne dote pas la réserve légale. Le résultat exceptionnel n'étant pas un excédent distribuable, elle est affectée en totalité, soit 334 088 € au poste des réserves statutaires.

Après dotation des réserves obligatoires, le résultat distribuable s'élève à 96 694,71€ répartis selon les résolutions qui suivent.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de ne pas servir d'intérêts aux parts sociales détenues par les associés de la Coopérative.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de ne pas distribuer de dividendes reçus par la Coopérative au titre des participations qu'elle détient, conformément aux dispositions de l'article L.523-1.

Septième résolution

L'assemblée générale ordinaire décide de ne pas verser de ristourne aux associés-coopérateurs.

Huitième résolution

L'assemblée générale décide de ne pas répartir au profit des associés-coopérateurs de ristournes sous forme d'attribution de parts sociales d'épargne.

Neuvième résolution

L'assemblée générale décide de ne pas constituer de provisions pour parfaire l'intérêt servi aux parts sociales.

Dixième résolution

L'assemblée générale décide de ne pas constituer de provisions pour ristournes éventuelles.

Onzième résolution

Compte tenu des délibérations précédentes, l'assemblée générale constate que le montant des excédents disponibles est de 96 694,71 € affecté en réserve facultative.

Douzième résolution

Les mandats de MM. Guillaume COGNAT (Montréal la Cluse), Christian FAVIER (St Jean s/Reyssouze), Régis FAVIER (St André s/Vieux Jonc), Christophe GOYON (Veyziat), Pascal GRANGE (Courtes), Bertrand LANDRE (Bâgé-la-Ville) et Alexandre MARTIN (St Julien s/Veyle) arrivent à expiration.

Tous sollicitent leur renouvellement.

Treizième résolution

L'assemblée générale constate que le montant du capital social souscrit à la date de clôture de l'exercice soit au 30 juin 2013 est de 111 559 €, soit une augmentation de 8 789 € par rapport au montant constaté à la date de clôture de l'exercice précédent.

Quatorzième résolution

L'assemblée générale ratifie les remboursements des frais de déplacements et l'indemnité du temps passé allouée aux administrateurs au cours de l'exercice soit respectivement 12 999,31 € et 14 836,67 €.

Ces remboursements ont été calculés selon les barèmes de la Chambre d'Agriculture de l'Ain.

L'Assemblée fixe à 35 000,00 € le montant global de ces remboursements et indemnités pour l'exercice 2013/14.

AIN GENETIQUE SERVICE

Assemblée Générale Extraordinaire

Rapport du Président Alain VUAILLAT

Notre coopérative a démarré la diversification dans l'approvisionnement il y a 3 ans, à l'automne 2010, avec la distribution des gammes de suppléments nutritionnels «repro» de NUTRAL et du matériel de monitoring (détection des chaleurs, détection des vêlages) de GENES DIFFUSION et MEDRIA.

Cette décision a été prise lors des conseils d'administration des 30 mars et 8 juin 2010 pour les produits NUTRAL et lors du conseil d'administration du 12 octobre 2010 pour les matériels de monitoring.

Au cours des deux premiers exercices de distribution de ces produits, nous sommes restés en-dessous de 5% du chiffre d'affaires total AGS, seuil maximum autorisé au niveau des coopératives pour une activité «hors objet» c'est-à-dire ne figurant pas dans les Statuts de la coopérative.

Sur l'exercice 2012/13 - avec le démarrage de la distribution des minéraux nutriginomiques GENIAL (suite décision CA AGS du 21/07/12), notre chiffre d'affaires sur l'activité « approvisionnement » a progressé et atteint 6,7% du chiffre d'affaires total de la coopérative.

Suite à la demande de notre Commissaire aux Comptes, le Conseil d'administration d'AGS a donc décidé - lors de sa séance du 10 octobre 2013, de vous proposer d'ajouter cette activité « approvisionnement » à l'objet de la coopérative.

Ceci amène donc à vous soumettre les délibérations suivantes pour modification des Statuts.

Résolutions Assemblée Générale Extraordinaire AGS

1^{ère} Résolution - Introduction de la branche Approvisionnement

Après avoir entendu le rapport du Président et en avoir discuté, l'assemblée générale plénière extraordinaire décide de compléter l'objet de la société, d'introduire la branche «Approvisionnement» et de modifier en conséquence les Statuts de la coopérative, conformément aux dispositions statutaires du modèle des Statuts de coopérative agricole de type 5, pris par arrêté ministériel en date du 25 mars 2009.

2^{ème} Résolution : Engagement d'activité

Après avoir entendu le rapport du Président et en avoir discuté, compte tenu de l'adoption de la première résolution, l'assemblée générale plénière extraordinaire décide de compléter le paragraphe 1 de l'article 8 des Statuts de la coopérative en ajoutant un point b) ainsi rédigé :

Nouvelle rédaction :

L'adhésion à la coopérative entraîne, pour l'associé coopérateur :

- a) L'engagement d'utiliser (... sans changement) ;
- b) L'engagement de se procurer auprès de celle-ci ou par son intermédiaire une quantité déterminée des produits ou objets nécessaires à son exploitation et qu'elle est en mesure de lui fournir.

3^{ème} Résolution - Critères de souscription de parts sociales

Après avoir entendu le rapport du Président et en avoir discuté, compte tenu de l'adoption de la première résolution, l'assemblée générale plénière extraordinaire décide de modifier ainsi le paragraphe 4 de l'article 8 des Statuts de la coopérative :

Ancienne rédaction

« 4. Le capital social souscrit dans le cadre de l'engagement d'activité est réparti entre les associés coopérateurs en fonction des opérations qu'ils s'engagent à effectuer avec la coopérative selon les modalités et conditions suivantes :

Tout associé coopérateur souscrit au moins une part sociale au moment de son adhésion et détient

- Neuf parts de 1 euro par tranche ou fraction de tranche de 300 euros de chiffre d'affaires effectué avec la Coopérative au cours de l'exercice.

Il est permis, sous réserve de l'accord du conseil d'administration, de souscrire ou d'acquérir des parts au-delà de la proportion statutaire. »

Nouvelle rédaction

« 4. Le capital social souscrit dans le cadre de l'engagement d'activité est réparti entre les associés coopérateurs en fonction des opérations qu'ils s'engagent à effectuer avec la coopérative selon les modalités et conditions suivantes :

Tout associé coopérateur souscrit au moins une part sociale au moment de son adhésion par branche d'activité à laquelle il adhère et détient au total :

Branche Services :

- Neuf parts de 1 euro par tranche ou fraction de tranche de 300 euros de chiffre d'affaires facturé par la Coopérative au cours du dernier exercice clos.

Branche Approvisionnement :

- Une part de 1 euro par tranche entière ou fraction de tranche de 100 euros de de chiffre d'affaires facturé par la Coopérative au cours du dernier exercice clos.

Il est permis, sous réserve de l'accord du conseil d'administration, de souscrire ou d'acquérir des parts au-delà de la proportion statutaire. »

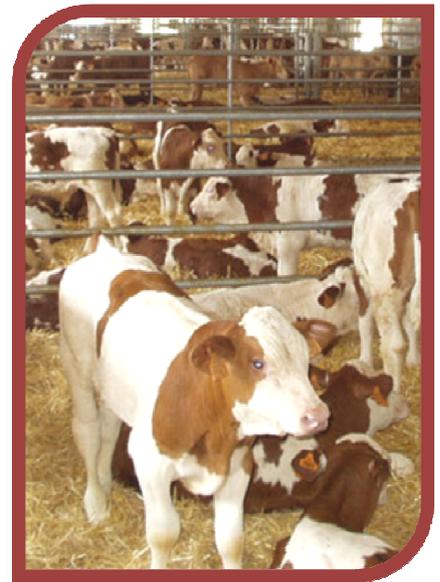
4^{ème} Résolution - Pouvoirs en vue des formalités

L'assemblée générale plénière extraordinaire confère tous pouvoirs au Président de la coopérative, avec l'autorisation de subdéléguer ces pouvoirs à toute autre personne qu'il mandate expressément et qui est porteuse d'une copie du procès-verbal de cette assemblée générale pour effectuer tous dépôts, formalités, publications et déclarations nécessaires entre autres, auprès du HCCA.

Rapport financier BOVI COOP

Le COMPTE DE RESULTATS de l'exercice 2012/13 fait apparaître :

- . un résultat d'exploitation négatif à 28 567 € compte tenu d'une dotation de 350 000 € aux caisses de régulation pour compléments sur apports aux éleveurs
- . un résultat financier positif de 103 967 €
- . un résultat exceptionnel excédentaire de 40 150 €
- . un impôt sur les sociétés de 3 402 €.



Produits d'exploitation	55 667 K€
Charges d'exploitation	55 696 K€
dont compléments sur apports	- 350 K€
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 29 K€
RESULTAT FINANCIER	+ 104 K€
RESULTAT EXCEPTIONNEL	+ 40 K€
IMPOT SOCIETE	- 3 K€
RESULTAT DE L'EX.	+ 112 K€

Compte de résultats 2012/13

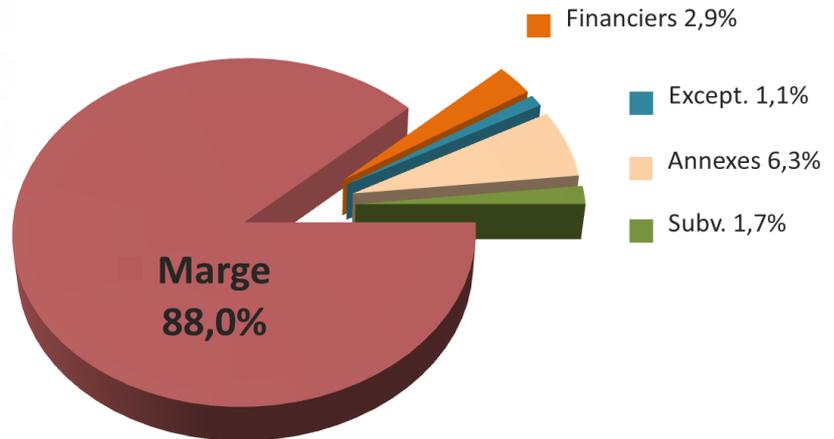
Le total des PRODUITS (55 812 246 €) est supérieur au total des CHARGES (55 700 098 €)

faisant ressortir un résultat net positif de 112 148 €.



PRODUITS DE FONCTIONNEMENT : 3 618 413 €

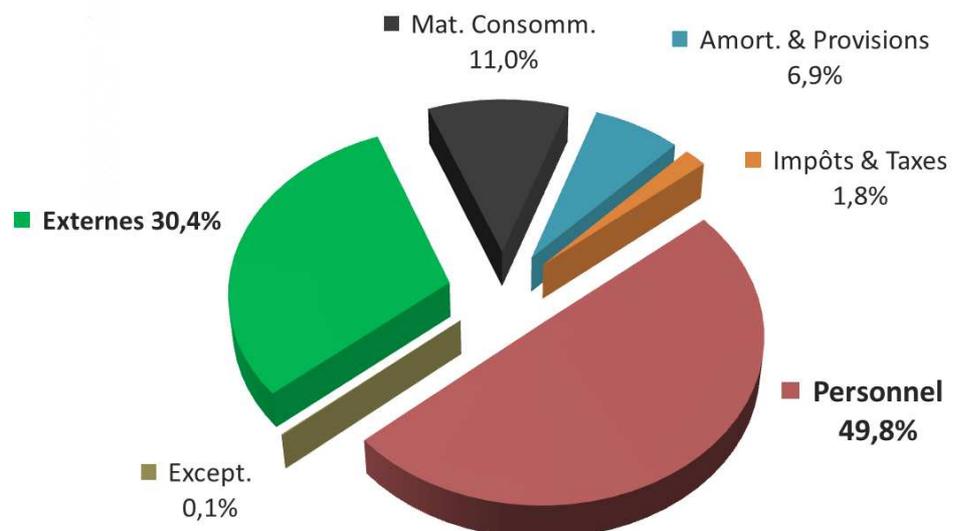
Le chiffre d'affaires est en augmentation de 4,2% et atteint 55 571 701 €. L'activité du groupement spécialisé représente 27% du chiffre d'affaires. La marge commerciale globale est de 3 183 491 € après dotation aux caisses de régulation et représente 88,0% des ressources de fonctionnement de BOVI COOP contre 86,7% l'exercice précédent.



Les subventions sont stables et s'élèvent à 61 625 €. Les produits financiers sont en légère diminution à 104 425 €.

CHARGES : 3 506 265 €

Les charges de personnel correspondent à 32 ETP pour un montant de 1 747 228 €. Les charges externes représentent le 2^{ème} poste de charges avec 1 045 103 €.



Les postes les plus importants sont : entretien véhicules, personnel mis à disposition, transports, déplacements et honoraires vétérinaires.

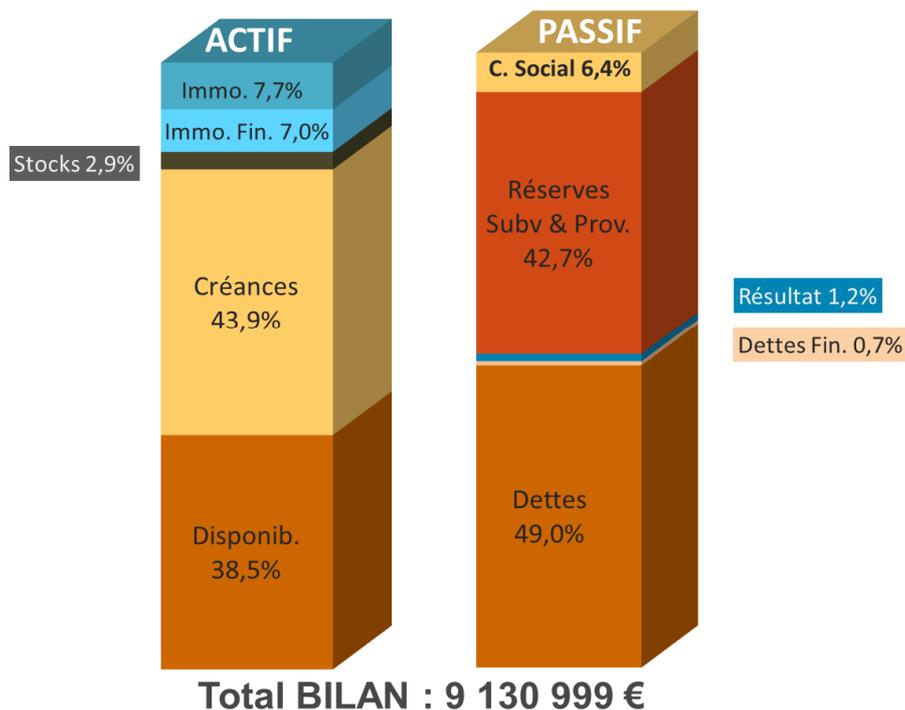
Les matières consommables sont constituées à 90,3% par le carburant pour un montant de 350 886 €.

Les amortissements s'élèvent à 231 977 €. Les charges d'exploitation ont progressé de 9 751 € par rapport à l'exercice précédent (+0,3%).

Sur le résultat de l'exercice, le Conseil d'administration a décidé de doter les caisses de régulation à hauteur de 350 000 € :

- 140 000 € aux petits veaux et gros bovins en confiance
- 160 000 € aux Jeunes Bovins en contrat,
- 25 000 € aux veaux sevrés
- 25 000 € aux veaux de lait BRESSOU.

Bilan 2012/13



L'ACTIF du Bilan 2012/13 nous présente les moyens de BOVI COOP :

- les immobilisations incorporelles (logiciels) pour une valeur nette comptable de 88 589 € et les immobilisations corporelles (construction, matériel de transport) pour une valeur nette comptable de 616 321 €.
- les immobilisations financières pour 639 012 € principalement constituées par des participations financières dans TROPAL, COOPEX MONTELIARDE, SICAREV et FILIERE BOV'AIN.
- les stocks s'élèvent à 261 946 €.
- les créances, essentiellement "Clients" représentent 43,9% du BILAN et s'élèvent à 4 005 177 €.
- les placements et disponibilités s'élèvent à 3 519 951 € et représentent 38,5% du Bilan.

L'examen du PASSIF nous donne l'origine des ressources de BOVI COOP :

- le capital social pour 580 966 €
- les réserves s'élèvent à 3 719 099 € soit 6,7% du chiffre d'affaires
- le résultat s'affiche à 112 148 €
- les provisions pour charges atteignent 181 806 €
- les dettes financières pour un montant de 60 804 € correspondent au capital social à rembourser
- les autres dettes d'un montant de 4 476 177 € correspondent pour 67,5% aux apports de bovins et pour 22,3% aux dettes adhérents par le biais des caisses de régulation.

Rapport moral du Président Gilbert LIMANDAS

Cette année 2013 se termine dans un contexte mitigé pour nos productions agricoles : une météo défavorable depuis un an et des évolutions de prix de nos produits très contrastées.

Les prix des petits veaux, de la viande bovine et des broutards sont en baisse; le lait est en forte hausse depuis cet été alors que le porc et les céréales sont en forte baisse.

Il devient de plus en plus compliqué d'établir des prévisions à moyen terme pour nos productions et les investissements qu'elles nécessitent. Ces incertitudes se traduisent sur notre activité et sur nos résultats pour l'exercice clos au 30 juin 2013.

Les chiffres présentés, qui font état d'une diminution de 4,5% de notre collecte, alors que nous progressions régulièrement depuis 15 ans, traduisent un désengagement de certains éleveurs, notamment en production laitière.

Les contraintes de l'élevage laitier expliquent certainement pour partie ces défections; mais il y a également ces contraintes environnementales de plus en plus lourdes que subissent tous les éleveurs.

Il y a ces pressions toujours plus incisives d'une minorité d'élus et de fonctionnaires qui invente, pour des raisons écologiques et idéologiques, de nouvelles règles qui lassent les éleveurs et entament leur revenu.

Il y a nos responsables politiques qui disent nous entendre et nous comprendre mais qui n'ont aucune influence sur leurs administrations. La preuve : le rapport d'expertise sur la mise en application du Grenelle de l'environnement réalisé par MM. Jean Claude BOULARD, député PS du Mans et Alain LAMBERT, président UMP du Conseil Général de l'Orne explique que les orientations politiques et la mise en application sont diamétralement opposées !

La France est malade de son étatismisme. Elle est malade du pouvoir qu'elle a donné à travers les alternances à son administration toujours plus nombreuse et plus coûteuse, que ce soit l'Europe, l'Etat, les Régions.

En sachant que dans le système actuel, il ne peut y avoir d'élevage sans aide et que l'administration a le pouvoir de supprimer tout ou partie des aides PAC si l'éleveur ne répond pas à toutes ses obligations.

Le désarroi d'un grand nombre d'éleveurs n'a alors d'autre issue que l'arrêt du métier. Et pourtant, le désengagement de l'élevage au profit notamment des grandes cultures, est destructeur de richesses sur notre région.

L'élevage, les services aux éleveurs et l'agroalimentaire sont des vraies sources d'emploi et de plus-values. Il me semble que la France n'a pas les moyens de faire l'impasse sur ce secteur quand on connaît l'excédent commercial que réalise notre secteur (11,6 milliards en 2012, en 2^{ème} position derrière l'aéronautique).

Pour aider les agriculteurs qui souhaitent développer l'élevage, Bovi Coop a adhéré au CROF bovin-viande élaboré par la Profession, avec l'aide financière de la Région Rhône-Alpes. Grâce à ce nouveau CROF et à notre PIDA engraissement qui a plus de 20 ans, nous poursuivons le développement de productions bovines spécialisées.

A ceci s'ajoutent les aides de Bovi Coop d'une part, pour sécuriser ceux qui investissent dans un bâtiment, et la Banque qui finance, d'autre part.



En attendant la reprise de l'élevage laitier, nous misons sur l'élevage de jeunes bovins, de veaux sevrés, de génisses prêtes export, pour dynamiser notre activité et créer de la richesse pour nos adhérents. Et quand la production laitière rebondira, nous espérons conquérir des nouveaux producteurs de Bressou pour faire face à la demande des bouchers de la région pour cette viande goûteuse, de qualité, à forte identité régionale et de proximité.

En parlant de proximité, je regrette également que nos collectivités et nos écoles ne consomment pas plus de produits locaux. Je m'explique : La Région a mis en place le CROF bovin-viande dont l'objectif premier est de relancer l'engraissement sous signe identifiant dont celui de l'agriculture Rhône-Alpes. Il serait temps de passer de la parole aux actes et d'inciter les collectivités qui bénéficient d'argent public de mettre au menu des viandes et des produits laitiers identifiés Rhône-Alpes.

Certes, il y a les appels d'offre et leur logique du moins disant mais dans le cas de la viande de bœuf ou de porc, que penser des concessions faites aux abattoirs allemands ou irlandais, qui ont un coût de main d'œuvre et des charges très en-dessous de celles de nos propres outils ? A quand une cohérence à l'échelle européenne ? Le projet de mise en place d'un SMIC en Allemagne est une première amélioration, qui contribuera à diminuer les distorsions de concurrence entre nos deux pays.

Parmi les filières d'élevage qui se portent bien, il y a l'exportation de veaux sevrés et de génisses prêtes sur le Maghreb et l'Europe de l'Est. Concernant l'élevage de veaux sevrés, il y a là une opportunité de valoriser des céréales, des veaux mâles laitiers et le savoir-faire de nos éleveurs. Avec les génisses prêtes, Montbéliardes notamment, nous pouvons offrir une diversification à des éleveurs laitiers. Pour valoriser des surfaces en herbe, il y a là une réelle opportunité de développer une activité rentable qui demande peu ou pas d'investissements en bâtiment et matériel.

Avec la construction d'un bâtiment de 90 places par AGS sur la ferme de Confrançon, nous avons la possibilité de profiter dans les meilleures conditions de la demande croissante à l'export de génisses gestantes de 2 ans.

Avec l'aide de la semence sexée et des techniciens d'AGS et du Contrôle Laitier, il nous semble primordial que le plus grand nombre de nos adhérents profitent de ces marchés rentables qui nous sont ouverts.

Je ne saurais terminer mon intervention sans remercier mes collègues, vice-présidents et administrateurs de leur participation à nos Conseils et de leur unité dans nos orientations.

Je souhaite la bienvenue à Lionel CARRIER, nouvel administrateur, qui est également représentant d'AGS et à Rémi LAFFAY d'Amplepuis dans le Rhône, qui contribuera à représenter les jeunes agriculteurs.

Un mot également de l'amélioration de la rémunération des producteurs laitiers en 2013 grâce à un marché plus porteur. Cette embellie profitera également cette année aux sociétaires de la Coopérative d'Étrez, après 4 années de prix bas, grâce aux orientations du Président et du Conseil d'Administration, mises en œuvre depuis juin 2012 par Jacky FROMONT et Yann LE SCOUEZEC, qui ont su avec rigueur, lucidité et pragmatisme, renouer avec la rentabilité. Les deux Conseils de Bovi-Coop et d'Étrez ont décidé au mois d'octobre de poursuivre leur collaboration à travers le partage de leur directeur, Yann Le Scouezec, pour quelques temps; cette formule donnant satisfaction à la Coopérative d'Étrez sans perturber le bon fonctionnement de Bovi Coop. Merci à Yann de s'être investi dans ce challenge au profit de la coopération et de ses adhérents. Merci au personnel de Bovi Coop, qui a joué le jeu et aux salariés qui ont accepté de prendre une part des responsabilités qui leur a été offerte.

Ensemble, administrateurs de l'Ain, de l'Isère, du Rhône, de la Savoie et tous nos salariés présents sur ces départements et dans nos 4 sites; nous aurons à cœur de poursuivre notre action pour conforter les revenus pour le plus grand nombre d'éleveurs, avec le souci constant de la promotion de l'élevage bovin régional.

BOVI COOP

Résolutions

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2012/13 clos le 30/06/13 et le rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes tels qu'ils ont été présentés.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus aux administrateurs de la gestion de l'exercice écoulé.

Troisième résolution

L'Assemblée constate que le capital social souscrit à la date de clôture de l'exercice, soit au 30 juin 2013, s'élève à 580 966,50 € contre un montant de 561 313,50 € à la clôture de l'exercice précédent. Le capital social a donc augmenté de 19 653,00 €.

Quatrième résolution

Après avoir approuvé les comptes de l'exercice et constaté un excédent net de 112 147,59 €

dont un résultat résultant des opérations faites avec les associés coopérateurs de 105 343,59 €

et un bénéfice résultant des opérations faites avec les tiers de 6 804,00 €, l'Assemblée Générale Ordinaire dote les réserves obligatoires suivantes pour un montant de :

- Réserve légale (10% de l'excédent net réalisé hors opérations tiers) : 10 534,36 €
- Réserve compensant le remboursement de parts sociales : 0 €
- Réserve résultant d'excédent non réparti : 40 149,74 €
- Réserve sur les opérations avec les tiers non associés : 6 804,00 €

Après imputation des dotations des réserves obligatoires, l'excédent net réparti s'élève à 54 659,49 €, inscrit à la réserve facultative.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions conclues entre la société Coopérative et ses administrateurs ainsi que les conventions passées entre des sociétés ayant des administrateurs communs, approuve les conventions.

Sixième résolution

Les mandats de MM. Didier CROST (Villette d'Anthon 38), Pierre CURNILLON (Meillonas), Guy JAMBON (Buellas), Xavier JOLIVET (le Montellier), Jean-Yves LACOUR (Bâgé-la-Ville), Régis FAVIER (St André s/Vieux Jonc) et Bruno YVOREL (Montromant 69) arrivent à expiration. A l'exception de Guy JAMBON, tous sollicitent leur renouvellement. MM. Lionel CARRIER (Premeyzel) et Rémi LAFFAY (Amplepuis 69) sont proposés comme nouveaux administrateurs.

Septième résolution

L'Assemblée ratifie les remboursements des frais de déplacements et l'indemnité du temps passé allouée aux administrateurs au cours de l'exercice 2012/13 soit 7 801,50 € pour les frais de déplacement et 7 772,98 € pour les indemnités de temps passé. Ces remboursements ont été calculés selon les barèmes de la Chambre d'Agriculture de l'Ain.

Elle adopte le budget 2013/14 pour ces mêmes indemnités pour un montant de 16 000 €.

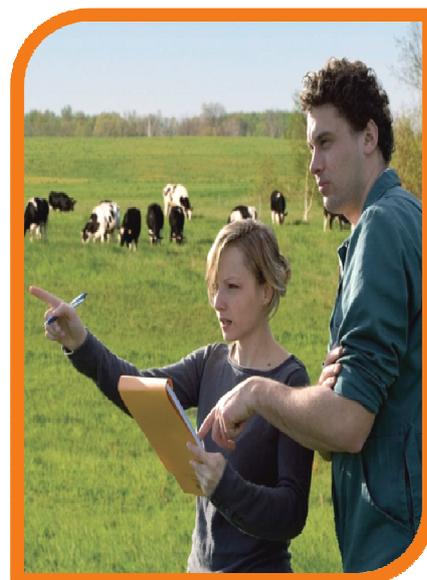
Rapport financier

AIN CONSEIL ELEVAGE

Au cours de cet exercice 2012/13, nous avons vu les produits et les charges d'exploitation croître de 3% de façon équilibrée.

Le résultat d'exploitation de 36 K€ est identique à celui des exercices précédents.

Par contre, le résultat financier est divisé par 3 par rapport aux années antérieures du fait notamment d'une baisse très importante des taux de placement.



Produits d'exploitation	2 117 655 €
Charges d'exploitation	2 153 875 €

RESULTAT D'EXPLOITATION - 36 220 €

RESULTAT FINANCIER 9 525 €

Impôts s/ bénéfices 0 €

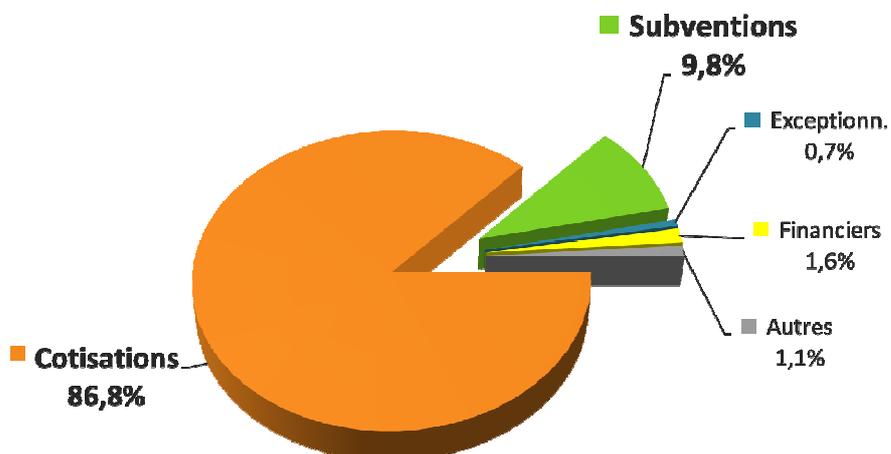
RESULTAT EXCEPTIONNEL 15 829 €

RESULTAT EX. 2012/13 - 10 866 €

Nous réussissons l'exercice avec un résultat négatif à 10 866 €.

C'est l'occasion de rappeler que notre objectif est d'apporter le meilleur prix sans marge commerciale.

PRODUITS : 2 167 517 €



Les produits ont augmenté

sur cet ex. 2012/13 malgré une baisse des subventions.

Sans hausse de tarifs de nos services, nous avons vendu un plus grand volume d'heures aussi bien en contrôle de performances qu'en conseil.

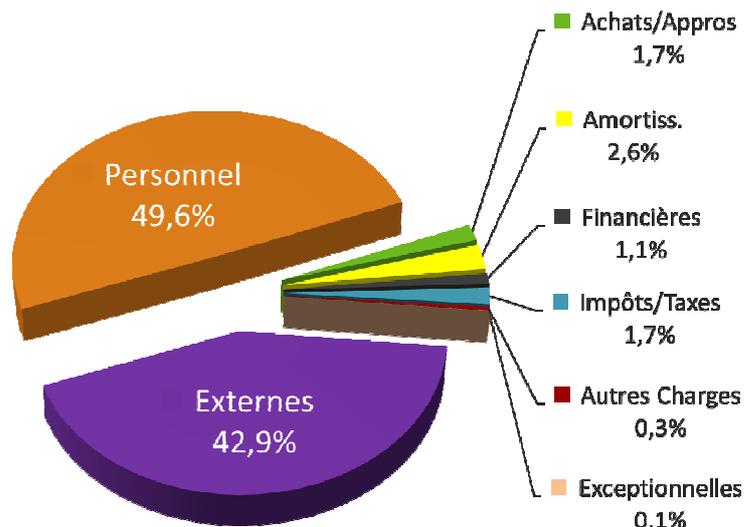
Il faut signaler que nous avons, d'une part, enrichi les résultats du contrôle de performances avec le taux d'urée sur chaque flacon sans avoir répercuté le coût facturé par le laboratoire d'analyse sur le tarif à la vache laitière.

CHARGES : 2 178 383 €

Nos charges sont constituées pour moitié par des charges de personnel, ce qui est tout-à-fait normal pour une entreprise de services.

Les charges externes sont constituées de 2 postes principaux : l'informatique et l'analyse de lait. Bien sûr, l'informatique évolue très fortement mais avec des produits modernes et rénovés, ce poste nous coûte de moins en moins.

Par contre, concernant l'analyse de lait, et alors que le service du laboratoire se détériore d'année en année, nous enregistrons chaque année une hausse du coût d'analyse... ce qui nous préoccupe pour l'avenir.



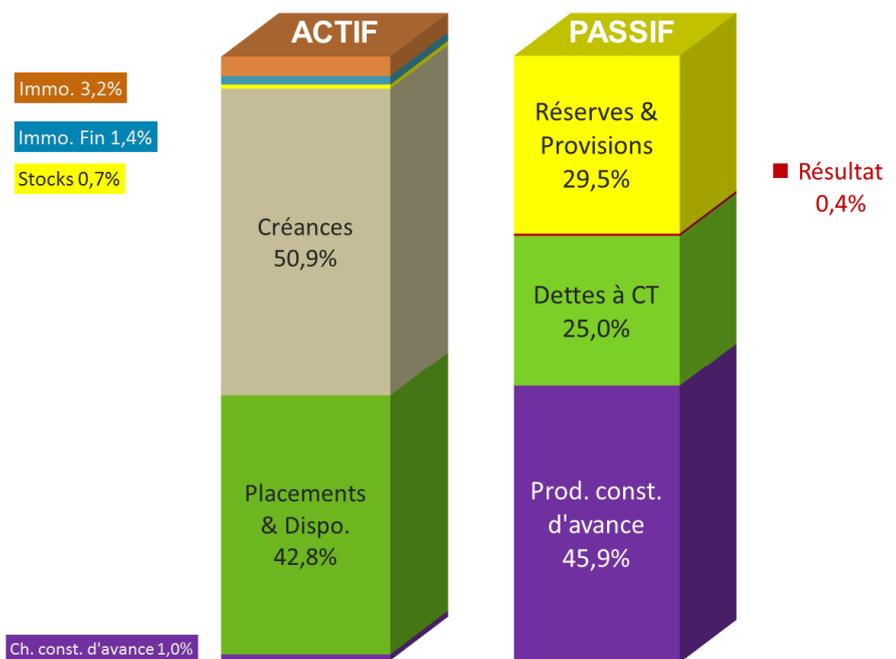
BILAN

2012/13

Notre BILAN reste solide.

Le Conseil d'administration juge que les réserves et provisions sont suffisantes pour sécuriser l'avenir de l'entreprise.

Il donne mandat à la Direction de gérer un équilibre charges/produits sur les exercices annuels.



Total BILAN : 2 742 128 €

L'important investissement

en cours sur les techniques de contrôle de performances au travers de la liste de pesées électronique et du matériel nécessaire à sa mise en œuvre est amorti par le gain de productivité qu'il génère.

Pour l'instant, et contrairement à la plupart de nos collègues Conseil Elevage, nous n'avons pas fait le choix de la vente de produits d'approvisionnement même si les fortes marges commerciales sont attirantes. Notre volonté de développer un conseil indépendant nous semble, en effet, incompatible avec l'agro business.

Nous espérons que nos adhérents restent sensibles à cet effort de cohérence.

Rapport moral du Président

Michel PIVARD

Nous sommes réunis en assemblée générale à l'issue des réunions d'assemblées de secteur, que nous avons tenues dans les petites régions du département. Nous avons eu le plaisir de mobiliser beaucoup de nos adhérents. C'est une vraie source de motivation lorsque nous constatons plus de présence alors que le nombre d'élevages diminue. Nos entreprises s'adaptent aux changements de contexte économique au mieux de leur capacité et bon an, mal an sont plutôt en bonne santé.

Pour ce qui est de l'année climatique, l'année 2013 aura été catastrophique et impacté la production de nos élevages avec une qualité de fourrages très hétérogène et globalement mauvaise.

Le marché du lait est globalement plutôt bien orienté, notamment tiré par le "beurre-poudre" et une demande mondiale soutenue. Au niveau national, malgré une reprise de la production sur les derniers mois, nous sommes en-dessous des productions de référence. La qualité très variable des fourrages qui seront consommés cet hiver ne devrait pas permettre une grosse reprise de la production malgré la baisse du coût des céréales.

Dans le cadre de la nouvelle PAC, les orientations prises vont dans le sens d'un rééquilibrage en faveur des éleveurs et d'un renforcement de l'ICHN. Dans le cadre des enjeux de développements des territoires, il était important de donner des signes forts de soutien à l'élevage.

L'avenir de l'élevage, dans notre département, aura été au cœur des débats de la conférence agricole 2013 avec le Conseil Général. Nous sommes dans un département où les cours des productions végétales ont plutôt incité les éleveurs à abandonner les productions animales. Même si certains cours se sont inversés et deviennent plus favorables à l'élevage, nous avons à travailler pour redynamiser les filières animales, conforter les outils de transformation, maintenir notre potentiel de valeur ajoutée. C'est le sens de notre intervention lors de la dernière conférence agricole lors de laquelle nous avons présenté les atouts, contraintes et enjeux des principales filières animales. Nous nous réjouissons du soutien du Conseil Général pour renforcer les liens et la synergie entre les acteurs des filières.

Ain Conseil Elevage avait la charge, cette année, du choix de l'intervenant à nos assemblées générales. Nous avons choisi justement d'ouvrir le débat sur les enjeux et perspectives de la filière laitière départementale. Nous bénéficierons du regard de M. Daniel RICARD, géographe à l'université de Clermont, qui connaît très bien nos entreprises. Une table ronde avec les représentants des trois types d'entreprises départementales complètera son regard sur l'avenir.

Pour ce qui est de l'appui à la filière dans un cadre de sortie de quota, nos Conseil Elevage collaborent déjà avec les Entreprises Laitières pour piloter l'après quota. Par exemple, nous avons un travail pratiquement finalisé par notre Fédération Nationale avec les organisations de producteurs Bongrain pour prévoir les productions à six mois. Autre exemple, nous participons à un observatoire CNIEL valorisant nos connaissances sur l'alimentation en place dans les élevages.

Le contrôle de performances est à la base de nos métiers et alimente l'indexation gérée au sein de France Génétique Elevage. Les technologies évoluent beaucoup, de tous côtés.

La génomique bouscule la sélection; les robots de traite bousculent notre gestion de données.



Il est temps de réfléchir au sein de FGE aux évolutions nécessaires pour inverser les priorités. Jusque là, les protocoles s'imposaient aux procédures manuelles et étaient contraignants pour la fourniture des données. Il est temps de mettre de la facilité, de l'ouverture pour valoriser les données des automates par de nouveaux protocoles en créant les standards nécessaires. Notre Fédération Nationale défend ces principes et s'emploie à décrire des dictionnaires de données, à fournir les outils d'interfaçage des systèmes obligatoires pour la valorisation de ces nouveaux flux de données issues de capteurs ou automates en élevage.

Le contrôle de performances nous a été confié dans le cadre d'un appel d'offre arrivé à échéance fin 2013. Il est reconduit pour un an suite à notre profonde opposition au projet du Ministère de l'Agriculture de libéraliser ce service. C'est vraiment curieux que le gouvernement souhaite la libéralisation d'un domaine, qu'un seul pays au monde à libéraliser, en l'occurrence la Grande-Bretagne... avec la conséquence pour ce pays d'une génétique animale complètement marginalisée. Car enfin soyons sérieux ! Dans un marché libéralisé, qui ira proposer du contrôle de performances dans le Bugey pour de petits élevages ? Bien sûr qu'aujourd'hui la mutualisation joue à plein entre plaine et montagne et petits et gros élevages au sein de nos services, qui n'ont qu'un prix unique quelle que soit la taille ou la région. Et nous savons bien que l'ouverture à la concurrence n'aura d'effet que de nous faire perdre les gros élevages dans les régions denses. Cette question n'est pas nouvelle ! Et pourtant La Fontaine avait déjà dit qu'on avait parfois besoin de plus petits que soi !

Alors pourquoi ouvrir ces services à la concurrence pour faire disparaître des services dans les zones ou les élevages déjà fragilisés ? Sommes-nous si sûrs de nos techniques pour ignorer une partie des élevages qui pourrait participer au progrès technique ? Soyons un peu collectivement responsables et sachons préserver la force des actions collectives, qui ont fait leurs preuves !

D'autant que nous revendiquons, dans ce cas d'ouverture à la concurrence, une égalité de traitement. Notre Statut historique de Syndicat agricole ne nous permet pas de fusionner pour des questions juridiques et fiscales. Alors une évolution de nos Statuts, par exemple, en coopérative nous permettrait de nous restructurer et évoluer dans un nouveau contexte. C'est le sens de la demande d'amendement gouvernemental défendue par notre Fédération auprès de Bercy pour bénéficier d'une neutralité fiscale quelques années, le temps de réussir ces transformations.

Le contrôle de performances avec la collecte de données associée est à la base de nos métiers. L'analyse de lait est au cœur de notre stratégie de développement. Nous sommes très inquiets sur les difficultés de notre laboratoire d'analyses GALILAIT à assurer le service, et nous nous sommes excusés, en assemblée de section, des trop nombreux retards récurrents comme des problèmes de qualité de service. Pour y remédier, le laboratoire a décidé de restructurer sur un site unique à Clermont-Ferrand et de fermer le site de Ceyzériat, ce qui sera une vraie perte de compétences et d'activités pour notre site des Soudanières. Nous ne croyons pas du tout à ce projet et nous sommes persuadés que nous avons intérêt à maîtriser ce cœur de métier stratégique pour notre avenir. Nous ne sommes pas arrivés à faire partager cet avis par tous nos collègues de Fidocl, ce que nous regrettons.

Nous ne souhaitons plus suivre pour la 3^{ème} fois la restructuration de laboratoire, qui s'éloigne toujours plus de nos intérêts. Et nous cherchons d'autres solutions avec ceux qui le veulent. L'année 2014 sera décisive; le conseil d'administration a suivi ce dossier tout au long de l'année avec attention; il n'est pas encore clos.

Cette assemblée générale devait être celle de la fusion avec notre voisin de Saône-et-Loire. Notre chemin commun est si long et si profitable que beaucoup nous croient déjà plus qu'une seule entreprise. Mais l'AGE, qui devait l'enterrer, est décalée pour les raisons juridiques et fiscales évoquées plus haut. Nous espérons que 2014 verra solution à ces problèmes.

Après une année 2013 qui ne restera pas marquée comme excellente pour beaucoup (au niveau agricole bien sûr), et en cette période où l'on voit déjà se profiler la nouvelle année, [restons optimistes car comme le dit l'adage «après la pluie, le beau temps».](#)

[Je vous souhaite; je nous souhaite une année 2014 ensoleillée... mais pas trop bien sûr !](#) |||

AIN CONSEIL ELEVAGE

Résolutions**Première résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2012/13 clos le 30/06/13 et le rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes présentés dans le fonds et dans la forme et donne quitus aux administrateurs de leur gestion.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale reconnaît la perte de 10 865,91 € et décide de l'affecter au compte de réserve facultative.

Troisième résolution

Les mandats de Michel PIVARD (Dortan), Didier PERTANT (Viriat), Sébastien GAILLY (Pirajoux), Rémi JOLY (Meyriat), Anne-Marie MARTEL (Vouvray) et Romain THUILLIER (Chalamont) arrivent à expiration.

A l'exception de Rémi JOLY, tous sollicitent leur renouvellement.

M. Florian VIEUDRIN de Saint-Martin-du-Mont est proposé comme nouvel administrateur.

Quatrième résolution

L'Assemblée ratifie les remboursements des frais de déplacements et l'indemnité du temps passé allouée aux administrateurs au cours de l'exercice 2012/13 soit 4 635,05 € pour les frais de déplacement et 7 447,62 € pour les indemnités de temps passé.

Ces remboursements ont été calculés selon les barèmes de la Chambre d'Agriculture de l'Ain.

L'Assemblée fixe à 16 000 € le montant global de ces remboursements et indemnités pour l'exercice 2013/14.



Rapport technique

La production laitière des adhérents AIN CONSEIL ELEVAGE est stable depuis une dizaine d'années à 300 millions de litres produits.

Cette stabilité cache une évolution importante du nombre d'élevages. Aujourd'hui, nous sommes passés sous la barre des 700 élevages adhérents. Chaque élevage détient un nombre de vaches, qui s'accroît d'année en année. La moyenne dépasse maintenant les 60 vaches par site. Mais globalement, le nombre de vaches contrôlées est en réduction de 0,8 % par an alors que la production individuelle par vache est en hausse de 1,2% par an. Cette situation est cohérente avec la gestion de la production dans un cadre de quotas. L'avenir est ouvert et notre intervenant nous donnera les perspectives selon le choix de subir ou d'agir.

Nos adhérents évoluent; nous évoluons avec eux tant au niveau de la collecte de données par le contrôle de performances que dans le conseil aux éleveurs.

Les méthodes de collecte de données changent. Nous avons un élevage robotisé de plus par mois. Dans ces élevages, le prélèvement des échantillons se fait avec un nouvel équipement conçu avec l'aide de notre Fédération Nationale. Nous avons déjà acheté 6 ori-collector, qui circulent dans les élevages depuis ce printemps.

Les échanges de données entre les élevages et les fichiers de nos bases de données se font avec Ori-automate. Ceci concerne autant les salles de traite informatisées que les robots. **Pour les élevages en traite traditionnelle, nous déployons la liste de pesées électronique.** Nous avons commencé par la Bresse et nous allons poursuivre en 2014

avec un changement important de matériel plus moderne et moins coûteux. C'est une nouvelle méthode de travail de nos agents de pesées, qui nécessite un accompagnement important à l'apprentissage. La difficulté de recrutement de peseurs est très importante pour ce personnel à temps partiel et sur des horaires fractionnés entre deux heures le soir et deux heures le matin.

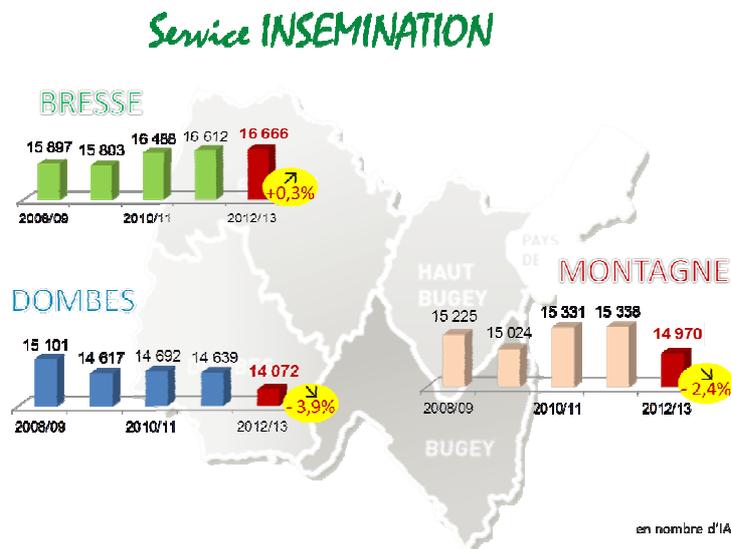
Les nouvelles obligations de contrat de travail de 24 heures par semaine vont encore plus nous compliquer la tâche.



Nous évoluons aussi sur les contenus de remise de résultats. En 2013, nous avons déployé le dosage d'urée individuelle sur tous les flacons analysés sans hausse de tarif de nos adhésions. Et nous avons remplacé le site web de remise de résultats dénommé CoLine, en place depuis bientôt 10 ans, par un site plus moderne et complet dénommé **SielWeb**.

Les interprétations de résultats sont incluses dans le rendu de résultats par des graphiques clairs et faciles à manipuler. Le nouveau site donne la possibilité de consulter en ligne tous les historiques et les dossiers animaux. Plus de 60 % de nos adhérents sont des élevages branchés, qui consultent le net.

Notre coopérative a connu sur l'exercice 2012/13 une **baisse sensible du nombre de vaches inséminées**, atteignant -1,8%, soit 842 vaches de moins que sur l'exercice précédent. La baisse du prix du lait et les forts rendements en céréales de 2011 et 2012, associés à des prix élevés, ont conduit certains éleveurs à abandonner l'élevage laitier. Le nombre d'IA totales diminue de 2,8%. Mais cette évolution-là est en fait «positive» car elle traduit une nette amélioration des taux de réussite en IA. Le taux de non-retour à 90 jours s'établit à 62,1% (toutes races confondues) pour cet exercice, en hausse de 1,5 point. Il progresse tant en semences conventionnelles qu'en doses sexées.



Au niveau géographique, l'évolution des IA est réellement différente d'une zone à l'autre du département.

En Dombes, de nombreuses cessations laitières et la concurrence de l'élevage avec les céréales induisent une baisse de 4% des IAP.

En zone Montagne-Bugey, et malgré une bonne dynamique sur la partie Valserine-Michaille-Valromey, les cessations laitières du Pays de Gex et du Bas Bugey induisent une baisse de 2,4%.

En Bresse, l'activité est stable à +0,3% avec une vraie dynamique d'élevage sur cette zone. On y a gagné 1 000 vaches inséminées en 5 ans... alors

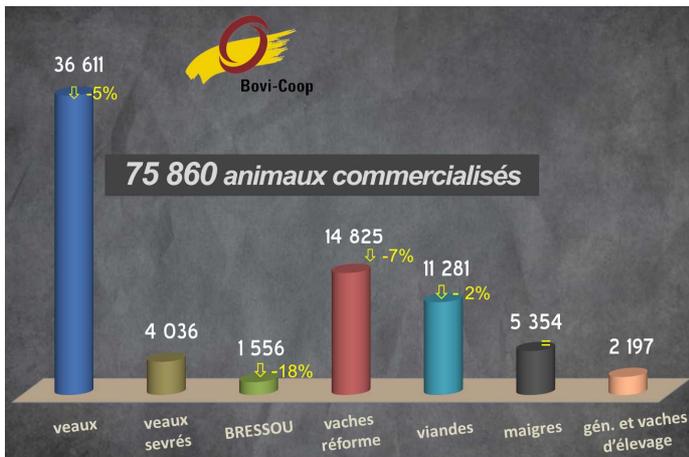
qu'on en perdait autant sur la Dombes dans les mêmes temps et la moitié sur la partie Montagne-Bugey !

D'une manière générale, on observe une **décroissance lente et plus ou moins régulière du nombre de femelles laitières inséminées depuis de nombreuses années**, avec la diminution du cheptel laitier sur le département. La baisse la plus sensible sur cet exercice est constatée en Montbéliarde avec -3,0%. On peut logiquement penser qu'il y a eu davantage de cessations de production parmi les troupeaux Montbéliards. Les élevages Prim'Holstein, peut-être plus spécialisés, ont mieux résisté et cette race enregistre une baisse de 1,1%. La Simmental, quant à elle, se maintient bien.

En examinant la répartition des IA par race de taureaux utilisés sur femelles laitières, on note une augmentation du croisement avec des mâles de races à viande, notamment Charolais, certainement le corollaire de la forte progression dans l'utilisation de la semence sexée. Le nombre d'IA sur femelles de races allaitantes est en croissance régulière, les éleveurs trouvant de plus en plus d'intérêt à l'IA : facilité de naissance des veaux, qualités maternelles, potentiel de croissance...

Le développement a lieu non seulement en Charolais, qui est la principale race représentée sur notre zone, mais aussi en Limousine et en Blonde d'Aquitaine.

L'activité de BOVI COOP baisse globalement de 4,5% sur ce dernier exercice. C'est la première baisse d'activité enregistrée depuis la restructuration de BOVI COOP en 1995. Seules la production de veaux sevrés et la vente de génisses prêtes progressent légèrement grâce aux ventes à l'export.



A signaler que c'est une orientation que l'on retrouve généralement dans les productions agricoles qui se développent ou qui régressent en France (nous parlerons du lait tout à l'heure et, à l'inverse, nous pourrions citer la volaille industrielle et ses déboires).

Nos autres activités, petits veaux et vaches de réforme, sont en baisse sensible du fait de la recapitalisation dans les élevages laitiers et de la volonté des adhérents de produire du lait sans risque de paiement de pénalités pour dépassement de quota.

La baisse très forte de nos ventes de veaux de lait BRESSOU est due à la cessation d'activité de 6 élevages pour des causes diverses, dont la possibilité de livrer plus de lait à la laiterie. La valorisation tout-à-fait satisfaisante du lait bu par les veaux n'est jamais mise en cause.

Notre activité "bovins viande" baisse également de 2% sous l'effet de la diminution du cheptel allaitant et de la diminution de l'élevage de génisses de boucherie, jugé peu rentable. Par contre, nous progressons régulièrement dans nos ventes de jeunes bovins grâce au démarrage ou à l'agrandissement de nouveaux élevages. Les facilités et la sécurité apportées par le PIDA engraissement, notre caisse de régulation et le CROF y sont certainement associés.

Les prix d'achat de toutes les catégories d'animaux sont en nette hausse pour la 3^{ème} année consécutive.

Le prix des vaches de réforme laitière progresse de 12% et celui des femelles allaitantes de 14%. Les prix des jeunes bovins, qui avaient très sensiblement augmenté grâce à l'export sur la Turquie en 2012 (là encore l'effet de l'export !), n'ont évolué que de 6% sur notre dernier exercice.

Et pour finir, le prix des génisses prêtes, que nous achetons maintenant très majoritairement pour l'export, a progressé de près de 10%.

Notifications électroniques 2013 : 66%



Depuis le premier janvier 2012, la Chambre d'agriculture gère en direct l'identification bovine, ovine et caprine en s'appuyant sur le savoir-faire de nos Organisations d'élevage. **Cette année, le cap des 66% de mouvements notifiés par voie électronique a été franchi !** La diffusion des logiciels Boviclic est organisée sous le label des Organisations d'élevage de l'Ain. En 2014, nous proposerons un nouvel outil, le Boviphone, qui permet d'accéder à Boviclic avec un téléphone portable.

Le GDS propose deux nouvelles actions sanitaires : le plan avortement et des aides sur les saisies d'abattoir. Par ailleurs, trop d'élevages sont encore pénalisés dans leurs relations commerciales à cause de l'IBR. En 2014, un plan de maîtrise collective de la circulation de l'IBR sera mis en place après consultation des adhérents lors de nos réunions de secteur.

Le passage à la sélection sur le génôme en lieu et place du testage sur descendance a eu lieu en 2009 pour la Montbéliarde et la Prim'Holstein, après une petite décennie de mise en place de la SAM et de recherches fructueuses de la part de l'INRA.

Aujourd'hui, nous sommes pleinement passés à l'ère de la génomique dans ces deux races ! Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 63,8% des IA Montbéliardes sur 2012/13 et près de 50% (46,4%) des IA Prim'Holstein l'ont été avec des taureaux génomiques ! En Simmental, on atteint près de 30% dès la 1ère année et la Brune n'échappe pas à la règle...

En race Charolaise, la grande nouveauté de l'année concerne le démarrage de la génomique cet automne pour les taureaux de croisement, avec les gammes Gen'Cross, une innovation Gènes Diffusion ! Ces géniteurs sont sélectionnés sur indicateurs génomiques pour les critères "facilité de naissance des veaux", "finesse d'os", "muscularité précoce", "couleur" et "uniformité de la robe". Neuf taureaux sont déjà disponibles pour cette nouvelle campagne, répartis en 3 catégories : atout Vêlage, atout Production, atout Muscle. Ils devraient représenter environ 50% des IA en charolais croisement dès la première année ! En Charolais Elevage, les résultats vont arriver rapidement maintenant avec les premiers taureaux indexés en génomique sur qualités maternelles d'ici 2 ans. Les programmes de recherche GEMBAL, QUALVIGENE, DEGERAM conduits par l'INRA et les Entreprises de Sélection vont porter leurs fruits à court terme.

La semence sexée est devenue un élément incontournable dans les choix de nos adhérents : outil de gestion du renouvellement ? ou choix génétique ?... certainement les deux, à la fois !

Utilisée depuis 5-6 ans, cette technologie s'est rapidement imposée aux yeux de nos éleveurs laitiers. En effet, qui n'avait pas rêvé auparavant d'avoir systématiquement (ou presque) un veau femelle sur chacune de ses meilleures vaches... Le rêve est devenu réalité et quasiment tous les adhérents d'AGS en sont aujourd'hui convaincus ! Le taux d'utilisation des semences sexées ne cesse de progresser. En race Montbéliarde, près de 18% des IAT ont été réalisées en sexé sur l'exercice écoulé (17,8%) et le seuil des 20% sera certainement atteint sur 2013/14. En Prim'Holstein, ce sont environ 11% des IAT (11,2%) et on observe un bon démarrage en Simmental (7,9%).

Le sex-ratio de 90% de femelles nées est respecté, selon les extractions réalisées par l'Institut de l'Élevage pour UMOEST. Le taux de réussite en IA s'améliore et se rapproche des semences conventionnelles, notamment pour les IA sur génisses avec seulement 6 points de différence.

Un regret cependant : celui de ne pas enregistrer de véritable décollage en races allaitantes ! L'intérêt semble pourtant aussi évident qu'en élevage laitier... et même plus car on a l'opportunité, en races à viande, de pouvoir disposer de semence sexée femelle (pour produire son renouvellement sur ses meilleures souches) ET de semence sexée mâle (pour produire des broutards ou des babys sur les moins bonnes vaches), afin de mieux valoriser le produit dans les deux cas.

Nos éleveurs évoluent et nous évoluons avec eux. **Nos conseils nécessitent des compétences toujours plus importantes.** Et nous devons en plus nous assurer que le conseil technique est également pertinent économiquement. Nous pouvons faire la preuve que cet objectif est tenu : les résultats des élevages suivis par des conseillers d'entreprise de la Chambre d'Agriculture nous montrent que les élevages qui suivent nos conseils de nutrition dégagent un résultat économique bien supérieur à ceux qui n'utilisent pas nos conseils. L'écart a été mesuré sur un groupe représentatif et montre, qu'en moyenne, l'écart de marge est de 15 000 € pour un élevage de 60 vaches, avec une production individuelle par vache similaire dans les deux groupes. Tous ces chiffres font l'objet de publication sur notre revue trimestrielle. Notre travail de conseil se fait avec nos adhérents, si bien que nous ne voulons pas tirer la couverture à nous. Nos conseils sont pertinents, de qualité mais les éleveurs sont compétents pour mettre en œuvre les méthodes et moyens pour obtenir ces résultats. En cela, nous affirmons que nous ne travaillons pas «pour» mais «avec» nos adhérents.

La formation de nos conseillers accorde une place importante à ce concept de collaboration, qui nous oblige à sortir des recettes techniques pour mettre en avant la réflexion intelligente préalable. C'est un gage de réussite dans nos missions de conseil.

Pour parvenir à **mettre en œuvre un conseil de qualité**, nous avons deux leviers : la compétence et la formation d'une part et l'encadrement d'autre part. Nous avons renforcé cet encadrement : Cécile Pandrot nous a rejoints et opère maintenant dans l'Ain et la Saône-et-Loire. Nous rajeunissons l'équipe de conseillers : en 2013, Michelle Charvet, Gilles Duroux et Francis Bargout sont tous trois partis en retraite après une carrière complète à Ain Conseil élevage. La formation d'un an en certificat de spécialisation de notre groupement d'employeurs Fidoel nous a encore permis d'organiser le tuilage en douceur avec des jeunes aujourd'hui en place et ce sont Laurence et Rémi, qui ont rejoint l'équipe de terrain.

Juger de la qualité du conseil, c'est beaucoup plus complexe que pour le contrôle de performances. La satisfaction du client est plus difficile à apprécier. Notre Fédération nationale a créé une **démarche de qualité du conseil en élevage** pour faire évoluer le réseau. Comme nous sommes déjà engagés dans le Système de management de la qualité sur le contrôle de performances, nous aurons à l'avenir un management de la qualité du conseil.

Notre Conseil Elevage a été chargé de représenter la Fidoel dans cette démarche. Cécile est maintenant formée et agréée pour réaliser les audits des entreprises qui souhaitent s'engager. Dans le réseau, pour l'instant seules la Lorraine et l'Ille et Vilaine sont parties. Nous pourrions tenter l'aventure au cours de 2014 ou de 2015 et faire cela en même temps que l'organisation de la restructuration de notre fusion.

Le conseil est la mission conçue dans le prolongement du contrôle de performances. Au cours de cet exercice, nous avons vu la poursuite du développement de la demande des adhérents et nous nous en réjouissons. C'est déjà un élément de réussite qui traduit certainement une qualité, qui donne satisfaction. Mais nous espérons encore plus développer ce conseil pour conserver l'équipe des 13 secteurs du département.

L'activité échographies ne cesse de gagner du terrain depuis son démarrage à AGS il y a déjà 7-8 ans. Nous avons maintenant largement dépassé la barre des 50 000 actes, incluant les constats de gestation - qui représentent l'essentiel de l'activité - mais aussi les constats d'aptitude à la reproduction. Cette dernière activité est en progression, dans le cadre des suivis de la reproduction chez nos éleveurs adhérents. Il ne s'agit pas d'actes vétérinaires, qui eux, ne relèvent pas de nos compétences.

Près de 80% des femelles inséminées font aujourd'hui l'objet de constats de gestation par nos services.

Un suivi complet de la reproduction est proposé aux éleveurs à travers le programme "FertiPlus". Il inclut les constats d'involution utérine puis de gestation, sur l'ensemble des femelles du troupeau, avec analyse des résultats en fin d'exercice... ou en cours si besoin. Un problème important et/ou multifactoriel amènera à travailler en collaboration avec nos collègues d'Ain Conseil Elevage, voire le vétérinaire de l'exploitation. Près de cinquante élevages utilisent ce service, essentiellement en production laitière.

La **synchronisation des chaleurs** fait partie de la panoplie d'outils proposée par AGS à ses adhérents, pour maîtriser la reproduction. Nous avons franchi la barre des 4 000 femelles synchronisées sur cet exercice, soit 9% des vaches ou génisses inséminées.

Notre Plan Sanitaire d'Elevage a été renouvelé en juin 2013 par la DRAAF - après passage en CRPV - pour une période de 5 ans. Grâce au sérieux du travail effectué ces dernières années par notre vétérinaire le Dr De Massias et par les équipes AGS, nous avons brillamment réussi cet examen.

Notre agrément a été reconduit pour les dispositifs vaginaux (CIDR, PRID Delta) mais aussi maintenant pour les implants CRESTAR.

Le développement des outils de monitoring se poursuit mais pas forcément au rythme prévu. La collaboration avec MEDRIA porte ses fruits sur le Vel'Phone (détection des vèlages) et le Heat'Phone (détection des chaleurs). Près de 40 élevages sont équipés mais le taux de pénétration reste faible par rapport à d'autres régions, même si ces matériels sont également vendus par les installateurs de robots de traite.

Cependant, la question de la propriété des données collectées avec ce type de matériels MEDRIA commence à se poser; données qui sont envoyées au siège de l'entreprise susnommée et qui peuvent donc être réutilisées ou revendues. Chacun connaît aujourd'hui l'importance de cet aspect «propriété des données». Aussi, allons nous travailler avec Gènes Diffusion pour améliorer le concept de leurs outils VelBox et HeatBox, afin de mettre au point un système intégré, la HerdBox. Ce concept combinera les deux précédents et deviendra un véritable pilote de la conduite du troupeau, soit en local si l'éleveur le souhaite, soit avec transmission interactive des données si accord. Cette deuxième possibilité engendrant la remontée des données à l'ARSOE, permettra aussi la redescende des informations de vèlage, d'IA, de constats de gestation... sur l'ordinateur de l'éleveur.

Pour évoluer avec les élevages, nous faisons évoluer les **contenus de service**. La nutrition est à la base de la production laitière. La concurrence est importante sur ce dossier. Nous avons montré la pertinence technique et économique de nos conseils et de nos compétences. Mais nous poursuivons l'approfondissement de ces compétences en apportant des réponses globales à ce domaine. Nous sommes très investis sur des dossiers collectifs d'observation de production fourragère. Par exemple, avec la Chambre d'Agriculture sur le dossier Dombes pour trouver des réponses à la nidification des canards dans les prairies à fauche tardive; ou encore en testant des espèces fourragères résistantes à la sécheresse. Nous avons aussi nos propres compétences fourrages issues de l'observation de plateformes fourragères d'essais. La production de sorgho, de méteils et autres plantes sont suivies et font l'objet de publications diffusées sur nos supports de communication. A côté du maïs, il y a encore beaucoup de choses à faire pour perfectionner l'utilisation des fourrages depuis la pâture suivie avec Patu'Ra jusqu'aux ensilages et foins.

La qualité du lait est un domaine essentiel d'intervention. L'agrandissement des troupeaux et la libéralisation de volumes nuisent à la maîtrise des niveaux de cellules et des mammites associées. Nous avons proposé, en 2013, un nouveau service avec le LactoCorder pour vérifier le fonctionnement de la traite en situation. **Au travers des courbes d'éjection du lait se lit l'historique de la qualité de la traite**. Pour l'instant, une petite vingtaine d'élevages a fait appel à ce service. Nous sommes encore en train de perfectionner le service pour le rendre moins coûteux et moins gourmand en temps de travail. La génétique s'intéresse beaucoup à cette question pour proposer des taureaux améliorateurs. Nous avons besoin de mieux connaître et remonter dans l'indexation les mammites des animaux. Nous avons diffusé, au cours de 2013, un argumentaire pour montrer l'intérêt collectif de déclarer ces mammites. Nous insisterons encore au cours des mois à venir pour motiver cet enregistrement.

Nos **services de conseils** ont une très forte base de conseil de proximité généralistes. Mais à côté, nous avons aussi des conseils spécialisés de plus en plus intéressants même s'ils ne peuvent pas concerner tout le monde.

Nous avons lancé en 2013 une offre concernant l'agriculture durable et le bio. Nous avons une partie de nos adhérents engagés dans ces démarches et nous voulons répondre à leur demande. C'est d'autant plus nécessaire que ces démarches nécessitent beaucoup d'observations et de compétences qui finissent par intéresser au-delà des initiateurs de ces démarches.

On nous parle maintenant d'agriculture écologiquement intensive c'est de nouvelles observations, de nouvelles compétences à croiser avec celles d'autres démarches. Nourrir la population et respecter le long terme demandera des évolutions de nos techniques assez simples mais nécessitant des adaptations. Par exemple, les résistances aux antibiotiques sont des réalités qui obligent à trouver d'autres moyens de préventions.

Pour alimenter nos compétences, nous investissons toujours plus dans la recherche et le développement. **Il y a plusieurs axes de Recherches & Développement.** Au niveau national, nous sommes dans le projet Optimir qui travaille sur le spectre d'analyse de lait. Entre recherche qui demande du temps et espoirs de résultats rapides pour des préoccupations actuelles, nous devons apprendre à attendre pour tirer partie de ces travaux. Au niveau régional et dans le cadre du Pep nous avons un fort investissement en cours pour comprendre les conditions des situations de début de lactation. Nous avons réalisé, au cours de l'été 2013, une étude sur une vingtaine de troupeaux sélectionnés pour caractériser le déficit énergétique et le risque d'acétonémie à partir de l'échantillon de lait. Ce projet devrait aboutir rapidement pour nous permettre de disposer d'une analyse de lait dans le futur. Notre R&D part de problèmes de terrain, qui sont mal compris et mal gérés. Notre ambition est de proposer une adaptation de solutions dans le contexte local.

Le GDS 01 propose des services dans les domaines du bien-être animal, de la sécurité des éleveurs et de la protection sanitaire : parage des pieds des bovins, rainurage des bétons, écornage, analyses d'eau, diagnostic d'ambiance des bâtiments, désinfection et dératisation.

Avec la génomique et les autres avancées en matière de connaissance des animaux, le **planning d'accouplements informatisé** est devenu une obligation. Seul cet outil permet de raisonner objectivement sur la valeur génétique de chacun des critères pour corriger les défauts de la femelle de façon optimisée; prendre en compte de manière rationnelle les objectifs de l'éleveur; maximiser le progrès génétique; tenir compte des anomalies génétiques éventuelles et éviter de façon rigoureuse les accouplements à risque...

A AGS, le logiciel PAM est utilisé depuis 2008 et ceci de façon désormais systématique en élevages laitiers. Sous la houlette d'un groupe de travail au sein duquel votre coopérative est représentée par R. Challan-Belval, son efficacité et ses performances s'améliorent d'année en année.

Dans les élevages allaitants, l'utilisation d'un outil informatisé est récente puisqu'elle a démarré il y a deux ans, mais la généralisation du logiciel GENITOR est en cours, pour les mêmes raisons que celles évoquées précédemment en élevages laitiers.

L'exercice 2012/13 aura connu le véritable démarrage du service génotypages femelles, pour la 2^{ème} année d'existence du service, avec 1 567 génisses typées dans une centaine d'élevages !

LE GENOTYPAGE FEMELLE



Choisissez vos femelles à génotyper avec votre inséminateur et/ou votre conseiller d'élevage.

La puce actuelle à 6 000 marqueurs (dite puce 6K) va évoluer en puce 10K avec génotypage de nouveaux critères (lactoglobulines, caséines, haplotypes de fertilité, gène Sans Corne, anomalies génétiques...).

Ces données supplémentaires sur les animaux génotypés permettront la réalisation d'accouplements encore plus efficaces grâce au logiciel PAM (les taureaux d'IA seront bien évidemment tous génotypés pour ces nouveaux caractères).

En races allaitantes, nous aurons rapidement à disposition des tests génétiques sur les femelles, pour dépistage en routine du gène Sans Corne, du caractère culard et des anomalies génétiques. La restitution des génotypes constitue la finalité pour les éleveurs. Un véritable service de conseil est apporté par AGS, en lien avec Ain Conseil Elevage : gestion plus fine du renouvellement; précision plus grande des accouplements avec prise en compte des index génomiques dans le PAM; choix efficace des génisses à mettre en sexé; détection de familles femelles intéressantes (voire intégration dans le schéma de sélection)...

Compte tenu de la restructuration entamée depuis 20 ans dans les secteurs de l'élevage de veaux, du commerce de bétail et de l'abattage bovin, **les débouchés de BOVI COOP continuent de se concentrer**. Nous conservons les 3 mêmes fils conducteurs dans notre politique commerciale :

1. demeurer une coopérative de collecte et de production bovine indépendante
2. limiter nos transports compte tenu de leurs prix croissants et poursuivre les règles du bien-être animal
3. miser sur des clients partenaires solides et qui, à notre avis, ont de l'avenir.

Le secteur de l'abattage découpe notamment, s'est fortement restructuré depuis quelques années. Compte tenu de la très faible rentabilité de nombreux outils, il nous semble que les fusions ou fermetures d'abattoirs ne sont pas terminées. Au cours de cet exercice, nous avons développé nos ventes aux Ets BIGARD de Cuiseaux et à la société TROPAL de Bourg, dont nous sommes actionnaires.

Pour les veaux sevrés, notre débouché majoritaire est maintenant le Maghreb et plus particulièrement l'Algérie. Il en est de même pour les génisses prêtes export.

Nous avons également exporté 16% de nos petits veaux vers l'Espagne, principalement de septembre à décembre lors du boom des naissances.

La nouvelle campagne nous donne les orientations qui étaient en germe depuis quelques temps déjà. La **baisse de la consommation de viande de boeuf**, qui est de 1% par an, s'est accélérée cette année sous l'effet de la baisse du pouvoir d'achat et de la crise de confiance liée à l'affaire Spanghero. De fait, nous avons deux marchés avec des orientations diamétralement opposées :

⇒ Le marché traditionnel de la viande de boeuf et de la viande de veau centré sur la consommation intérieure ou de proximité (Italienne ou Grecque notamment). Ce marché est en baisse et dès que l'offre remonte, elle fait baisser les prix.

⇒ L'autre marché est le marché des animaux d'élevage pour l'export sur les pays tiers qui, eux, ont une consommation de viande et surtout de produits laitiers en croissance. Les besoins de ces marchés sont très porteurs pour nos génisses prêtes et nos veaux sevrés en l'absence de crise sanitaire. Il faut espérer que la demande Chinoise pour de la viande charolaise congelée ne sera pas bridée par les difficultés que notre propre administration à le génie d'inventer. Le Charolais étant "dans l'image" associé à la qualité Française des grandes marques déjà présentes sur le pays auprès de la population de consommateurs au fort pouvoir d'achat, soit 100 millions de personnes !

Il en est de même de la demande de la Russie pour de la viande de jeunes bovins ou pour des génisses prêtes ou pour des produits laitiers. L'élévation du niveau de vie du pays associé à la baisse de l'élevage intérieur sont de réelles opportunités pour un grand pays d'élevage bovin comme la France.

Démarrée en 2010, la **diversification de votre coopérative dans l'approvisionnement** avait et a toujours pour raison d'être la volonté d'apporter encore plus de "solutions repro" aux adhérents. L'objectif des administrateurs est devenu le leitmotiv des équipes : améliorer la reproduction dans les élevages !

Les suppléments nutritionnels de la gamme Repro de NUTRAL constituent des solutions individuelles pour chaque vache. Métrabol, Ovultral, Fertibol, Vélibol... sont utilisés par plus de 400 éleveurs aujourd'hui, répartis sur l'ensemble de la zone d'AGS.

Une partie des produits sont référencés «élevage Bio». Le taux de satisfaction des utilisateurs avoisine voire dépasse les 90%, selon l'enquête réalisée par une stagiaire.

A l'automne 2012, nous avons débuté la commercialisation des minéraux nutriginomiques de la gamme GENIAL. La nutriginomique fait partie des sciences de l'avenir : «nourrir» les bons gènes pour favoriser leur expression. Selon l'INRA, *«après la génomique, nous entrerons dans l'ère de l'épigénétique, dont la nutriginomique fait partie»* : étudier l'influence des facteurs de

milieu sur le génôme pour favoriser l'expression des «bons» gènes.

La gamme des minéraux GENIAL présente des solutions globales pour le troupeau. Depuis le lancement à l'automne 2012, près de 80 tonnes de GENIAL ont été vendues sur cette première année.

Des résultats concrets et parlants sont constatés chez les éleveurs utilisateurs : diminution de l'IV-1ère IA avec une expression des chaleurs beaucoup plus nette; meilleure fertilité avec baisse du coefficient paillettes... et donc diminution de l'intervalle vêlage-vêlage, induisant une amélioration de la rentabilité du troupeau.

Déjà 170 élevages convaincus !



GENIAL
Améliorateur de reproduction

Résultats "repro" de nos 10 élevages laitiers utilisateurs depuis 2012

	AVANT 01/12 - 11/12	AVEC GENIAL 01/13 - 11/13
Nbre VL inséminées	420	496
Intervalle vêlage-IAP	108 j	98 j
Intervalle vêlage-IAF	138 j	119 j
Taux de réussite IA1	54%	62%
% vaches à 3 IA et+	28%	21%
Coeff. Paillettes	1,74	1,61

www.genial-repro.com



Le contrôle de performances est la base de tous nos métiers. Tirer partie de l'information contenue dans l'analyse de lait est notre savoir-faire. Ainsi, l'analyse de lait est au cœur de nos métiers. Aujourd'hui, nous ne trouvons pas satisfaction auprès de notre laboratoire, qui n'assure plus le niveau de service de qualité que nous attendons. Nous nous sommes excusés en assemblées de section auprès de nos adhérents pour tous les retards de rendus de résultats, pour les défauts de qualité. Mais vivre cela depuis plusieurs années n'est plus tenable. Pour y remédier, le laboratoire a décidé de centraliser toutes ses activités sur un site unique et de fermer Ceyzériat en fin 2016. Nous ne suivrons pas cette aventure parce que nous sommes trop déçus de celles que nous avons vécues depuis plus de 10 ans avec ce laboratoire. Dans ce refus de suivre, nous avons 3 collègues qui réfléchissent mais sont arrêtés dans leur conviction par des pressions des autres utilisateurs du laboratoire. Nous regrettons que la famille Conseil élevage de la Fidocl ne soit pas soudée pour défendre son cœur de métier stratégique pour nous. Nous réfléchissons donc aujourd'hui à d'autres solutions... et ces solutions ne manquent pas.

La fusion de nos deux ECEL de l'Ain et Saône-et-Loire aurait dû se faire lors de cette assemblée générale mais le projet est en suspend dans l'attente d'une solution juridique et fiscale. Cela ne change rien au quotidien : nos équipes sont toujours plus soudées autour d'un projet unique et de valeurs partagées au point que parfois nos interlocuteurs nous croient déjà une entreprise unique. Nos valeurs sont plus que jamais fédératrice de l'équipe. Quatre valeurs sont portées par le Conseil d'administration : INNOVATION, EFFICACITE, QUALITE, INDEPENDANCE. Les équipes cherchent à les vivre au quotidien.

Une partie de nos travaux se fait dans le cadre de séance en face à face. Mais nous avons aussi beaucoup de petits groupes qui fonctionnent.

Et ces groupes fonctionnent pour deux raisons : soit ce sont des journées de formation au cours desquelles la comparaison de résultats ou de techniques est à la base de l'échange, soit ce sont des groupes d'expériences qui visitent ou reçoivent d'autres éleveurs intéressés par un élément mis en place. Par exemple, la réflexion de bâtiment passe souvent par un accompagnement dans la visite d'autres bâtiments équivalents au projet.

Aujourd'hui, les décisions sont plus complexes et demandent plus d'informations et de connaissances.

Des projets collectifs, qui donnent de l'énergie à tous, finissent parfois par émerger : ainsi, nous avons tous eu plaisir de voir la Cuma séchage de luzerne de Lescheroux aboutir avec le concours motivé de Tanguy, notre conseiller départemental bâtiment.

En mars dernier, nous avons organisé des visites d'élevages par petites régions sous la bannière de la **Quinzaine du conseil** et notre Fédération Nationale. L'objectif était de

faire connaître des réalisations intéressantes en élevage. Ces visites ont été tenues et le succès a été divers selon les lieux et les dates. La dizaine de rendez-vous a réuni de 10 à 140 participants par site. En mars prochain, FCEL relance la même opération nationale et nous créerons un événement autour du dossier «génisses».

Nos collègues de Ceyzériat seront associés pour que tous les aspects du dossier puissent être abordés avec les meilleures compétences disponibles.

Le partenariat est très important pour nous. Nous avons des collaborations avec beaucoup d'autres organismes ou entreprises. La fonction initiale de conseil généraliste nous amène à travailler avec beaucoup d'intervenants : entreprises laitières, approvisionnement, santé animale, institut technique, chambre d'agriculture et bien sûr en premier lieu nos partenaires du site, coop d'IA, GDS, Bovi Coop.



La communication fait aussi partie de nos objectifs pour diffuser les compétences en élevage. Nous avons deux vecteurs principaux tout deux partagés en FidoCl : le papier

d'une part et le web. Notre revue mensuelle est sortie chaque trimestre sur papier et disponible également sur le site www.fidocl.fr. Nous produisons un numéro local chaque année reprenant nos essais et les résultats de nos travaux les plus marquants. Le site web FidoCl a une fréquentation, dont nous pouvons être satisfaits puisque manifestement il suscite l'intérêt de consultations bien au-delà de nos frontières. C'est une ressource mise en ligne qui a remplacé les bibliothèques gérées autrefois dans les cartables, et plus récemment sur des bases documentaires non partagées. Maintenant, nous avons fait l'effort d'ouverture en distribuant le savoir.



A l'automne 2011, le conseil d'administration d'AGS a décidé de se lancer dans l'IA équine.

Objectif : permettre aux éleveurs de chevaux du département de conserver un service d'IA pour la mise à la reproduction de leurs juments, malgré le désengagement de l'Etat et la disparition des Haras Nationaux. Cette décision a été prise dans un esprit de qualité du service... à des tarifs coopératifs mais la bonne volonté ne suffit pas pour arriver à l'équilibre économique.

Il va falloir développer l'activité de façon importante pour la pérenniser.



**Insémination
IAF / IAR / IAC
Pension
Poulinage
Identification
Récolte étalons**

**MALUBET DE PLEVILLE
LUCCIANO**

HARAS DE CHATENAY
Le Moulin - 01320 Châtenay - Ain
04 74 46 02 67 - 06 14 46 92 30
harasdechatenay@ags-01.fr www.ain-genetique-service.fr



Sur la saison 2013, le nombre de juments inséminées a été maintenu voire progresse très légèrement, dans un contexte national enregistrant une forte baisse de 15 à 20%.

Les IA se répartissent à 80% sur juments de sport, 10% sur trotteuses et 10% en juments de trait. Les activités annexes sont constituées par les poulinages au printemps (17 en 2013) et l'identification à l'automne (870 poulains en 2012).

Un gros travail a été réalisé pour améliorer l'offre génétique en 2013. Il est nécessaire de continuer et faire progresser encore ce niveau pour 2014... mais aussi être plus agressif commercialement : les juments ne vont pas venir toutes seules au haras de Chatenay. Il faut «aller les chercher» !

Notre groupement d'employeurs AXIA Reprogen existe depuis 2005. Nous fêtons bientôt son 10^{ème} anniversaire ! 4 coopératives d'insémination : AGS, Eliacoop, Coopel et Codélia s'étaient regroupées pour recruter et former ensemble leurs jeunes techniciens d'insémination. Coop'Evolia, devenue depuis Elva Novia, nous a rejoint en 2010. Le dimensionnement de l'équipe n'a donc cessé d'augmenter avec la progression des besoins des coopératives : 15 jeunes techniciens et techniciennes composent le «team» actuel. Nous enregistrons de plus en plus de candidates pour assurer le métier et nous sommes donc logiquement arrivés à la parité dans le recrutement depuis 2-3 ans. A travers AXIA, nous assurons l'embauche de technicien(ne)s d'excellent niveau, nous avons l'assurance de pouvoir disposer "en temps et en heure" d'un service de remplacement qualifié et c'est un "vivier" lors du départ de titulaires au sein des coopératives adhérentes : des technicien(ne)s formés(ées) et tout de suite opérationnels ! Sur l'ex. 2012/13, AGS a utilisé plus de 500 journées de remplaçants AXIA soit plus de 2 ETP !

Au départ logiciel métier pour les inséminateurs écrit par UCEAR et utilisé par 4 coopératives, **WINCIA est devenu un véritable projet informatique rassembleur entre les coops d'IA du groupe AXIA et même au-delà.** En effet, les inséminateurs de quasiment toute la zone d'activité CMRE-UCACIG utilisent maintenant ce même outil = 270 techniciens représentant 860 000 IAT /an. Et le cercle devrait bientôt s'agrandir !

Objectif de ce projet fédérateur : construire ensemble le logiciel métier de nos inséminateurs pour les années à venir, pour l'avenir... un logiciel adapté dans ses différentes fonctionnalités aux besoins des techniciens et aux attentes des éleveurs, non seulement la gestion des IA, mais aussi du suivi reproduction (développement en cours d'un véritable outil de suivi repro), des génotypes (en cours), du PSE, des TE et des embryons (à développer)...

Au niveau d'AGS - et malgré la baisse des IA - nous avons la volonté de maintenir le dimensionnement des équipes pour garder un véritable maillage du terrain et apporter une qualité de service optimale aux adhérents.

Un gros travail de formation et de spécialisation des inséminateurs est conduit afin de disposer au sein de chaque groupe des compétences complémentaires nécessaires pour assurer toute la palette de services aux éleveurs : suivi repro, suivi génétique dans toutes les principales races exploitées MO, PH, CH, Sim et maintenant Limousin et BA.

AGS est une coopérative parfaitement intégrée dans son environnement, bénéficiant de synergies départementales à travers SORELVA et dotée de compétences de haut niveau, permettant d'assurer à ses adhérents un service de proximité et de qualité sur l'ensemble de la zone !

Le site web de consultation de BOVI COOP est opérationnel. Nous poursuivons nos investissements dans l'informatisation de la facturation et dans le dématérialisation de plus en plus de documents comptables ou de saisie avec la collaboration de CMRE.

www.bovi-coop.fr



C'est une orientation que nous avons choisie il y a plusieurs années pour diminuer nos coûts administratifs, pour être plus performants et en phase avec l'évolution technologique de la société.

En bonus, elle nous distancie également de l'étiquette traditionnelle de "marchand de vaches", qui nous est encore trop souvent accolée.

La construction par AIN GENETIQUE SERVICE d'un **bâtiment d'allotement de 90 places très fonctionnel sur le site de Confrançon**, et l'embauche d'un second commercial Florent CHAUX, au départ de Jo Chapon nous donne toutes possibilités de répondre à la demande très forte de l'export de génisses gestantes.

Avec l'aide de nos collègues des Organisations d'élevage, AIN GENETIQUE SERVICE pour l'insémination avec notamment la semence sexée et le contrôle de la reproduction, AIN CONSEIL ELEVAGE pour que nos éleveurs nous vendent de belles génisses en optimisant leur coût de production... nous allons sûrement pouvoir, à terme, exploser les compteurs de cette activité qui est une diversification intéressante pour nombre d'éleveurs laitiers.

La jeunesse est l'avenir ! C'est aussi l'avenir de tout élevage de vaches laitières. Mais force est de constater que les restructurations, les agrandissements ont justifié des investissements techniques importants dans le troupeau adulte plus que dans le troupeau des jeunes. Tout le monde sait qu'une génisse de 6 mois doit peser 200 kg mais très peu mesurent. Lorsqu'on le fait, on constate que le compte n'y est pas pour les $\frac{3}{4}$ des jeunes. Pour solutionner cette difficulté de mesure, nous avons participé à la mise au point d'un ruban de mesure du tour de poitrine par l'Institut de l'Élevage. Aujourd'hui, tous les conseillers ont été formés à cette mesure simple. Nous espérons développer le suivi, au moins pour les très jeunes génisses puisque l'essentiel se joue avant 6 mois. Avec nos collègues d'AGS, de BOVI COOP et du GDS, nous allons vous proposer un service «génisses» avec un vrai suivi global d'élevage des jeunes pour que notre élevage départemental reste à la pointe.

Comme d'habitude, nous terminons notre exposé par une citation adaptée à nos nombreux projets d'avenir. Une citation d'Earl Nightingale, qui nous invite à agir après avoir réfléchi :

«L'échec frappe deux types de personnes : ceux qui pensent mais n'agissent pas et ceux qui agissent mais ne pensent pas».

“Perspectives de développement
des filières laitières de l'Ain
après quotas : agir ou subir “

Daniel RICARD
Géographe
Université Clermont-Ferrand



Assemblées générales
Décembre 2013



la
coopération
agricole
produisons l'avenir

